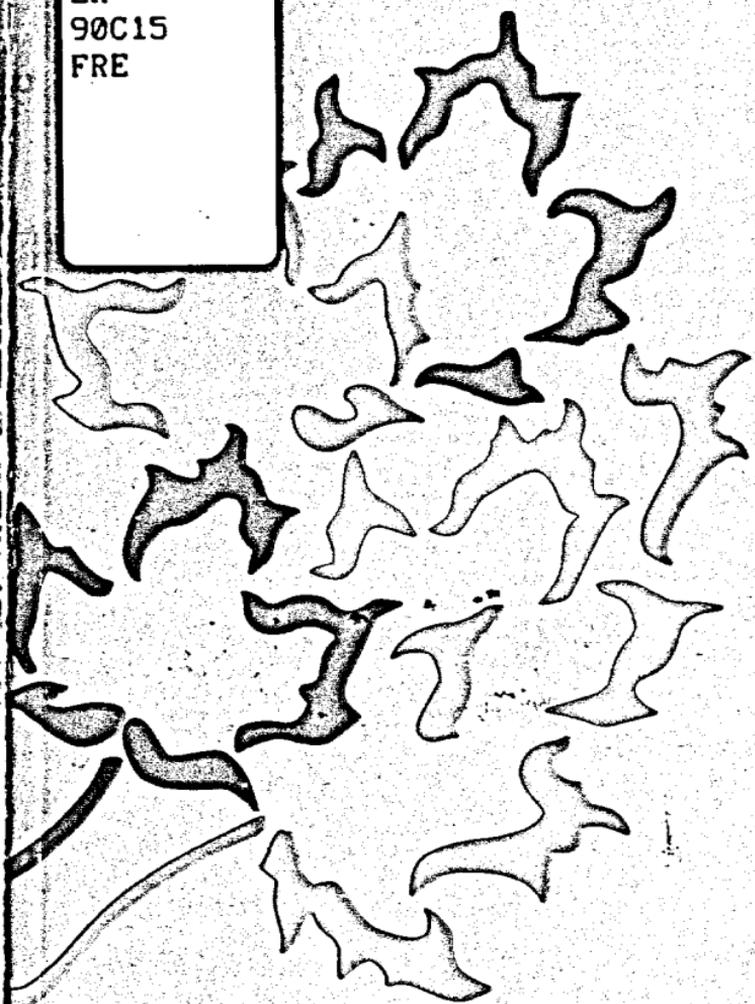


DOC
CA1
EA
90C15
FRE



Le Canada

Un survol

Canada

Affaires extérieures et
Commerce extérieur Canada

. b 42 32 355 (F)

Le Canada

Un survol

19-085-595

Dept. of Foreign Affairs
Min. des Affaires étrangères

DEC 18 2009

Retourner à la Bibliothèque
Retourner à la Bibliothèque du ministère

Publié avec l'autorisation
du très honorable Joe Clark,
secrétaire d'État aux Affaires extérieures,
gouvernement du Canada, 1990

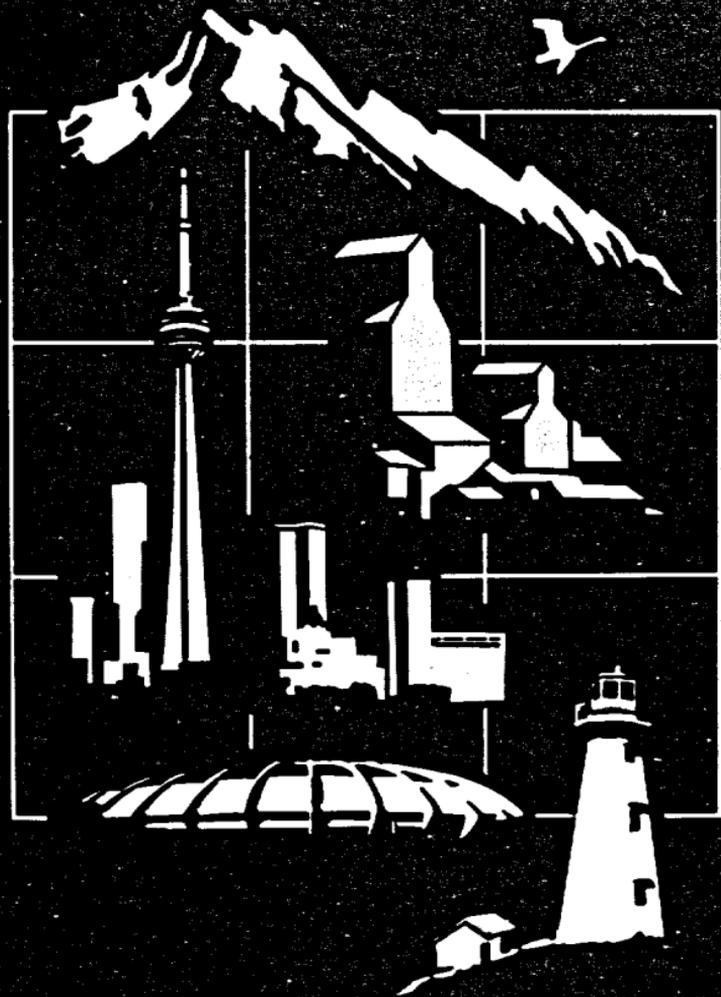
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
Ottawa (Ontario)
Canada K1A 0G2

Table des matières

Le pays	5
La naissance du pays	8
Les ressources naturelles	12
Les transports et les communications	15
Les régions	17
La côte ouest	18
Les Prairies	22
Le Canada central	28
Les provinces de l'Atlantique	34
Le Nord	38
La capitale nationale	43
La population	49
Le bilinguisme	51
Le multiculturalisme	52
La religion	53
L'immigration	54
Le Canada urbain	55
L'enseignement	56
La santé et la sécurité sociale	57
Le gouvernement	59
Le pouvoir exécutif	61
Le pouvoir législatif	62
Les gouvernements provinciaux	63
Les territoires	64
L'administration municipale	64
Le droit et les tribunaux	65

L'économie	67
Les industries et les services	70
Les produits de fabrication canadienne	71
La science et la technologie	73
L'énergie nucléaire	75
La protection de l'environnement	76
La culture	77
La peinture	78
L'art et les autochtones	80
La littérature	81
La musique et la danse	82
Le théâtre	84
La place du Canada dans le monde	87
Les Nations Unies	89
Le Commonwealth et la Francophonie	90
La coopération économique	92

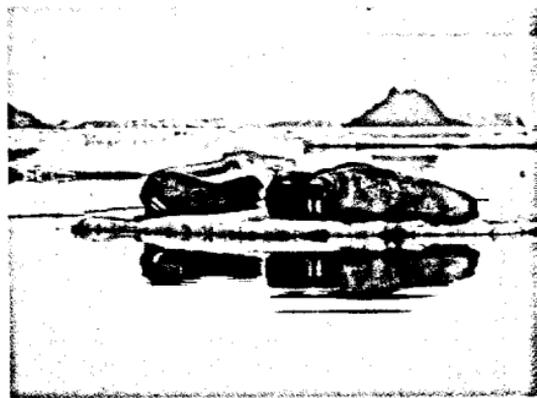
Le pays

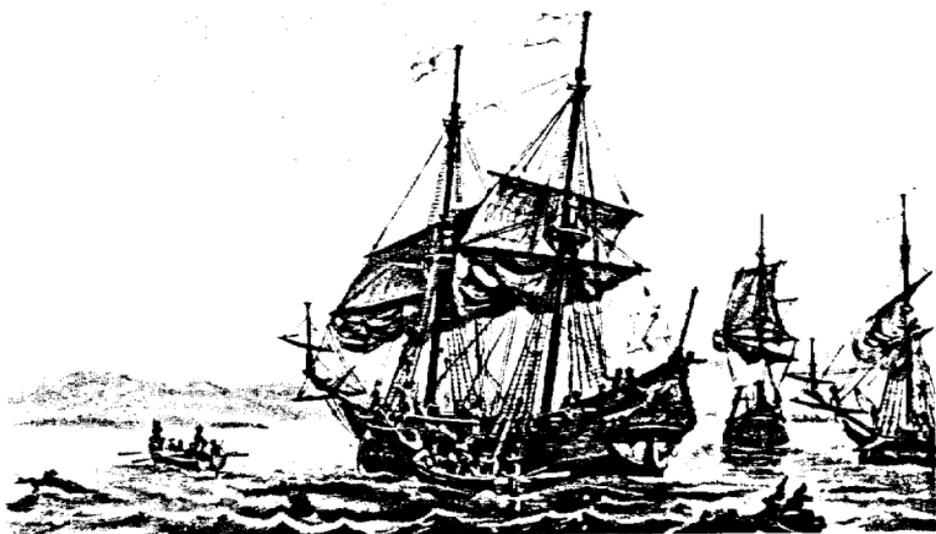




Le Canada, qui couvre la moitié supérieure du continent nord-américain, est le deuxième plus vaste pays au monde (9 970 000 km²). Il s'étend sur plus de 5 500 km de l'Atlantique au Pacifique, et sur plus de 4 600 km depuis la pointe la plus au nord de l'île d'Ellesmere jusqu'à la frontière américaine. Il compte 26 millions d'habitants.

Cet immense pays n'est évidemment pas entièrement occupé; encore aujourd'hui, 89 p. 100 de son territoire n'a pas de population permanente. (D'autre part, les agglomérations urbaines situées à moins de 300 km de la frontière américaine regroupent près de 80 p. 100 de la population canadienne. Le contraste est d'autant plus saisissant que 58 p. 100 de la population est concentrée dans un territoire relativement exigu, à l'extrémité sud des provinces de l'Ontario et du Québec.





La naissance du pays

La carte du Canada et la façon dont il s'est peuplé reflètent 400 années d'histoire. Les Européens connaissaient toutefois l'existence du pays bien longtemps avant que l'histoire moderne n'en proclame la découverte officielle. Dès le tournant du millénaire, les Scandinaves coupaient du bois sur la côte est et dès le ^{xv}e siècle, les pêcheurs anglais, français, espagnols et portugais fréquentaient les fameux bancs de Terre-Neuve.

Nul ne saura jamais lesquels d'entre eux furent les premiers à prendre contact avec une population autochtone dispersée et vraisemblablement peu nombreuse. Ce qui est toutefois probable, c'est que les Inuit, que les Européens appelèrent Esquimaux, ont mis 5 000 ans à traverser le désert de glace, d'ouest en est, jusqu'au Groenland, sans tenter de progresser vers le sud. De nombreuses tribus indiennes étaient dispersées sur le reste du territoire.

D'un point de vue historique, le Canada commence à prendre forme dans la conscience européenne à la fin du XV^e siècle. À la tête d'une expédition anglaise, le navigateur Jean Cabot prend possession de Terre-Neuve et de la côte est du Canada au nom du roi d'Angleterre Henri VII en 1497. Toutefois, ce sera le Français Jacques Cartier, navigateur de Saint-Malo, qui, en 1534, remontera le Saint-Laurent jusqu'au village indien de Hochelaga, site de l'actuelle ville de Montréal. Si sa tentative de trouver un passage vers l'Asie a échoué, il a toutefois ouvert l'arrière-pays à ses compatriotes marchands et colonisateurs.



Anglais et Français s'engageront dans une compétition qui leur assurera progressivement la conquête du continent nord-américain, à l'exception des terres découvertes par les Espagnols. En 1608, Samuel de Champlain établit son *Habitation* à Québec, qui devait devenir le berceau du Canada français. En 1610, Henry Hudson donne son nom à l'immense baie qui échancre le nord du Canada. De là, les célèbres « aventuriers » anglais de la baie d'Hudson, rivalisant avec les Français, chercheront à s'assurer le monopole du commerce des fourrures avec les Indiens. Alors que les colonisateurs anglais se dirigent vers le nord et le sud, les Français se



dirigent vers l'ouest. Par le Saint-Laurent, ils atteignent les Grands Lacs et, par-delà, les plaines centrales et la vallée du Mississippi.

Pendant tout le XVII^e siècle, les Français s'implantent le long des rives du Saint-Laurent et, dans une certaine mesure, en Acadie, sur le littoral atlantique. Pendant ce temps, les colonies anglaises de Nouvelle-Angleterre et de Virginie ne cessent de croître et de prospérer beaucoup plus rapidement que leur voisine du nord. La rivalité entre les deux camps culmine avec la chute de Québec en 1759 et la soumission du Canada à la Couronne britannique.

La Déclaration d'indépendance des colonies américaines en 1776 marque la naissance des États-Unis d'Amérique. Nombre de colons restés fidèles à la Couronne d'Angleterre affluent en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick et dans le sud de l'Ontario et donnent naissance à un Canada anglophone.

Une centaine d'années vont encore s'écouler avant que la carte politique du Canada ne prenne forme de façon à peu près définitive. La guerre de 1812-1814, qui oppose la Grande-Bretagne et les États-Unis, met fin aux tentatives d'invasion du Canada. En 1846, on prolonge la frontière américano-canadienne jusqu'au

Pacifique, le long du 49^e parallèle. Les puissants États du Nord étant sortis vainqueurs de la guerre civile américaine, les colonies britanniques se sentent de nouveau menacées par leurs voisins. Cet événement et d'autres facteurs intérieurs amènent trois colonies, le Canada (c'est-à-dire le Québec et l'Ontario), le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse, à former en 1867 une union fédérale dite « Confédération ». Trois ans plus tard, le gouvernement britannique cède au jeune pays les immenses terres de la Compagnie de la baie d'Hudson situées au nord et à l'ouest. Ces terres allaient bientôt constituer le Manitoba (1870), la Saskatchewan et l'Alberta (1905), et les Territoires du Nord-Ouest. La Colombie-Britannique et l'Île-du-Prince-Édouard décident de se joindre à la fédération en 1871 et en 1873 respectivement. Des immigrants américains, britanniques et européens viennent peupler les régions fertiles de l'Ouest. Enfin, en 1949, Terre-Neuve devient la dixième province canadienne.





Les ressources naturelles

Pprès de la moitié du territoire canadien est boisé. Ce sont les épinettes, les sapins baumiers et les pins, que l'on trouve de l'Atlantique au Yukon, qui fournissent le bois de papeterie. En Colombie-Britannique, il n'est pas rare de voir se dresser des arbres de plus de 60 mètres, ce qui s'explique par l'importance des précipitations dans cette province qui, avec l'Ontario et le Québec, fournit la plupart du bois d'œuvre canadien.

Le bois d'œuvre et les pâtes et papiers sont les plus importants produits d'origine forestière et d'exportation. Le Canada est le plus grand producteur de papier journal avec près de 40 p. 100 de la production mondiale.

Même si seulement 7 p. 100 des terres sont cultivables, elles représentent néanmoins des millions d'hectares de sols fertiles. Environ 80 p. 100 des terres cultivées se trouvent dans les Prairies, l'une des plus grandes régions céréalières du monde.

Presque tous les minéraux nécessaires à une économie moderne se trouvent dans le sous-sol canadien. Le Canada est le principal pays exportateur de minéraux et un grand producteur de nickel, de zinc, de gypse, de potasse, de soufre, d'aluminium, d'or, de cuivre et de minerai de fer.

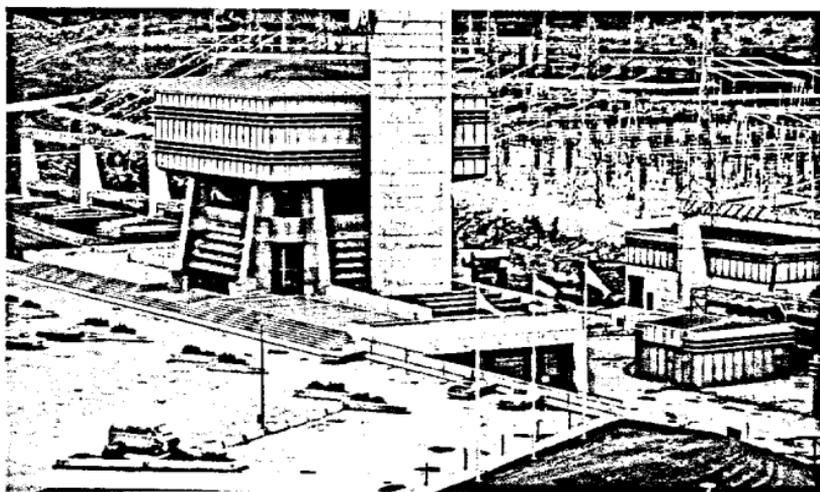
Soixante-sept pour cent de l'énergie électrique produite au Canada provient de la houille blanche. Le débit des rivières et des fleuves canadiens représente environ un dixième du volume d'eau charrié par tous les cours d'eau du monde, ce qui a permis au Canada de devenir un chef de file dans la conception et la construction d'installations hydro-électriques et de systèmes de transport et de distribution de l'électricité. Le Canada est le troisième plus grand producteur mondial de gaz naturel et d'électricité. Il est aussi un des grands producteurs mondiaux d'uranium, et sa production de charbon suffit presque à ses besoins. En 1985, le Canada a été le quatrième plus important pays producteur d'énergie au monde.

Pour des raisons tenant à la fois à sa géographie et à son économie, le Canada est un exportateur net d'énergie, mais aussi un importateur net de pétrole. L'Alberta et la Saskatchewan,





d'où provient la plus grande partie du pétrole et du gaz naturel canadiens, alimentent les provinces situées à l'ouest du Québec et exportent également une partie de leur production aux États-Unis. La majeure partie du Québec et les provinces de l'Atlantique font appel aux importations pour répondre à leurs besoins. Cependant, depuis plusieurs années, on a mis l'accent sur le principe d'autosuffisance : prolongement des pipelines vers l'est, réduction des importations de brut et exploitation plus poussée du pétrole et du gaz naturel canadiens, accroissement de la production nationale d'énergie (notamment par le développement du secteur nucléaire) et mise en œuvre de programmes d'utilisation rationnelle de l'énergie.



Les transports et les communications

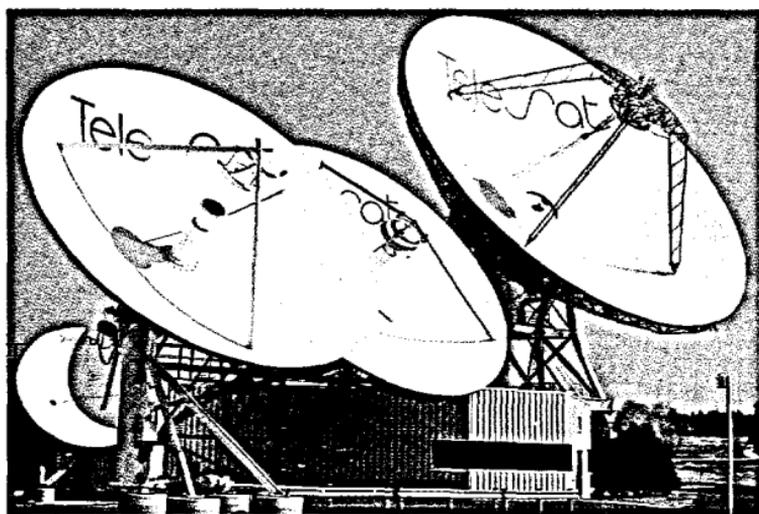
Le Canada possède un réseau routier très développé, ce qui est absolument indispensable dans un pays s'étendant sur toute la largeur d'un continent et dont la population voyage beaucoup. La route transcanadienne relie la côte est à la côte ouest sur quelque 9 600 km. Les navires qui empruntent la voie maritime du Saint-Laurent et les trains assurent une bonne partie du transport des marchandises. Les voyageurs se déplacent surtout en autobus et en voitures particulières sur de courtes distances, mais choisissent l'avion pour les longs parcours à travers le pays. L'avion est également le moyen de transport idéal pour ceux et celles qui désirent se rendre dans les localités isolées du Nord.

Le réseau de télécommunications hautement perfectionné est aujourd'hui le système nerveux du pays. Le premier appel à grande distance au monde s'est fait à partir du Canada et le réseau téléphonique transcanadien exploite aujourd'hui les trois circuits micro-ondes les plus longs au monde, qui servent à la diffusion des émissions de radio et de télévision et à la transmission de conversations téléphoniques et d'autres données communiquées par voie électronique.

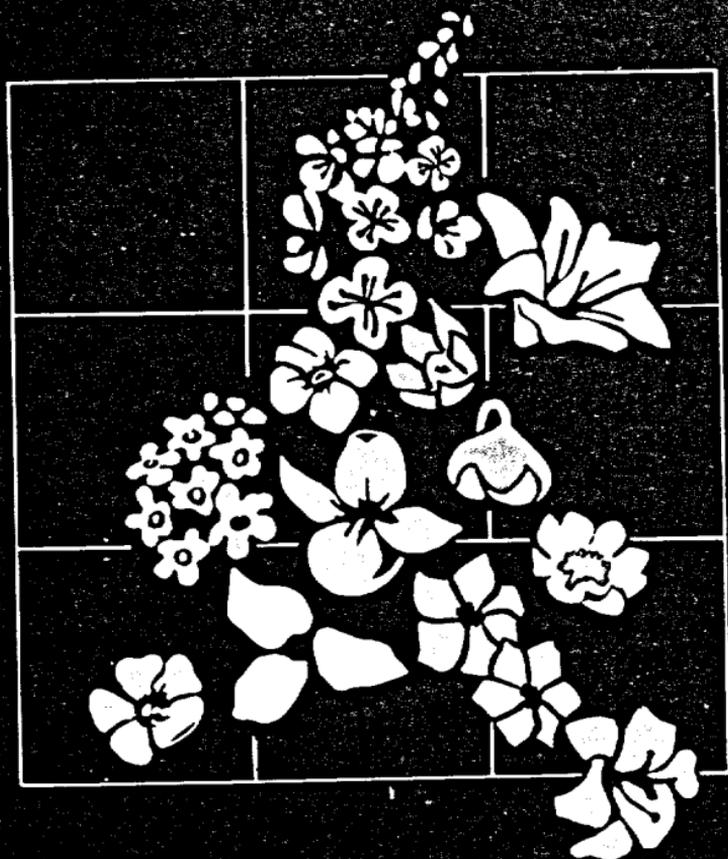


Des centaines de stations de radio et de télévision diffusent des émissions au Canada. Des centaines d'autres transmettent des émissions venues d'ailleurs. Le Canada est également l'un des pays les plus avancés en ce qui a trait à la technologie de la distribution par câble. En 1988, près de 80 p. 100 de tous les Canadiens étaient abonnés aux services de télévision par câble. Plus de 98 p. 100 des Canadiens ont accès à la télévision, à la radio et au téléphone; 35 p. 100 d'entre eux possèdent des magnétoscopes et 10 p. 100 ont des ordinateurs personnels.

Le lancement, en 1972, du premier d'une série de satellites de communication fabriqués au Canada a fortement contribué à surmonter le problème considérable des distances au Canada et à relier les populations du Nord avec le reste du pays. À l'heure actuelle, les entreprises canadiennes de télécommunications jouent un rôle de premier plan sur les marchés mondiaux. En effet, le Canada se situe à la fine pointe de la technologie pour ce qui est du matériel téléphonique, des satellites, des communications, des systèmes radiophoniques à cellules et de la bureautique.



Les régions





La côte ouest

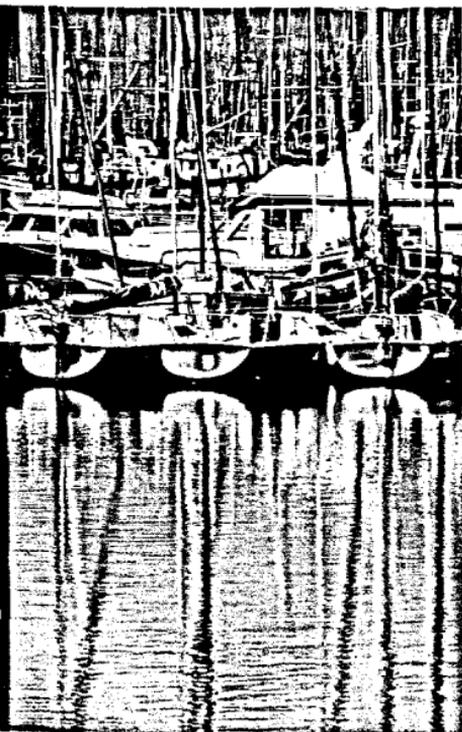
La Colombie-Britannique est la porte d'entrée du Canada sur les pays du Bassin du Pacifique. Avec ses paysages spectaculaires et variés, la province attire le tourisme canadien et étranger. La Colombie-Britannique a été l'hôte d'importantes activités d'envergure internationale et demeure aussi une destination prisée des mordus du ski, de la randonnée pédestre, de l'alpinisme et des sports nautiques.

L'Expo 86, qui s'est déroulée à Vancouver de mai à octobre 1986, s'est avérée un événement touristique des plus remarquables. En 1987, la ville de Vancouver a été l'hôte de la réunion des chefs du gouvernement des pays du Commonwealth.



La Colombie-Britannique, qui englobe l'île de Vancouver et les îles de la Reine-Charlotte, s'étend sur 948 600 km². Troisième province canadienne pour sa superficie, elle connaît l'un des taux de croissance démographique les plus rapides au Canada. Sa population a fait un bond de 15 p. 100 vers le milieu des années soixante-dix pour s'établir maintenant à plus de trois millions d'habitants. Malgré ce vaste territoire, près de la moitié de la population vit dans deux villes situées à l'extrémité sud-ouest de la province : Victoria, la capitale (255 000 habitants), et Vancouver, ville portuaire et troisième centre urbain du Canada (plus de 1,4 million de personnes).

La province présente un territoire principalement montagneux, composé pour le reste de plateaux non irrigués, de vallées étroites, de deltas et d'îles au large. Plus de 80 p. 100 de sa population vit en milieu urbain dont 55 p. 100 dans les villes de Vancouver et de Victoria. Kamloops, Kelowna et Prince Rupert sont également de grands centres urbains.



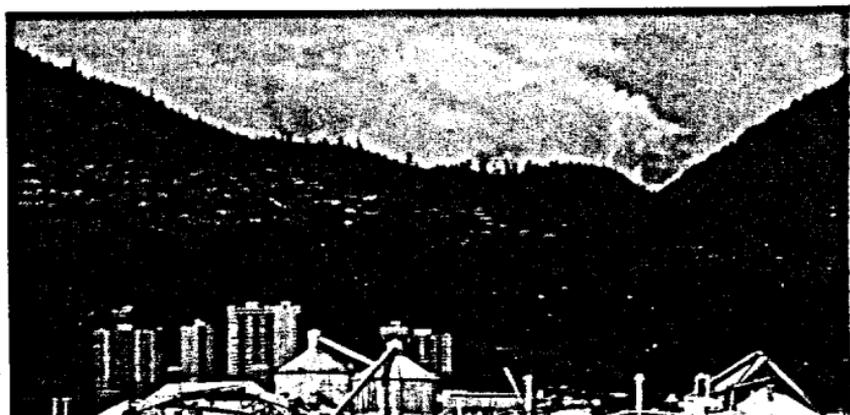
Le relief accidenté de la Colombie-Britannique influence fortement son climat. À l'est, les Rocheuses bloquent les masses d'air polaire provenant des Prairies, tandis qu'à l'ouest les versants littoraux de la chaîne côtière, exposés au vent, sont très arrosés. Le climat de la région côtière est tempéré par l'action du courant chaud du Japon. Les étés sur l'île de Vancouver et dans l'extrémité sud-ouest très peuplée de la province sont longs, chauds et ensoleillés. Il pleut souvent en hiver, mais les écarts marqués de température sont peu fréquents et le thermomètre descend rarement sous le point de congélation.

Des forêts productives couvrent plus de 50 p. 100 du territoire. L'exploitation forestière est la principale industrie du secteur primaire dans cette région. En 1987, la valeur totale des expéditions (bois sous toutes ses formes, pâtes, papiers et produits connexes) était de 13,7 milliards de dollars, et cette industrie employait quelque 90 000 travailleurs et travailleuses.

Les mines se classent au deuxième rang des industries du secteur primaire de la Colombie-Britannique. En 1987, la production minière s'élevait à 3,4 milliards de dollars. Les principaux métaux extraits sont le cuivre, le molybdène, le zinc et le plomb. Une bonne partie de la production de charbon de la province est exportée au Japon. Les ressources pétrolières et gazières se concentrent dans la région de la rivière de la Paix et de Fort Nelson.

Les usines de pâte à papier, les scieries, les fonderies et les raffineries figurent parmi les principaux employeurs de la province, et la transformation des ressources naturelles augmente de beaucoup leur valeur.

La plupart des usines de transformation du poisson sont situées dans le sud-ouest de la province et autour de Prince Rupert, mais la pêche est pratiquée aussi bien le long de la côte qu'au large des îles côtières. Les fermes abondent non seulement dans le sud-ouest du territoire et dans le sud de l'île de Vancouver, mais aussi dans des districts comme la vallée de l'Okanagan et la rivière de la Paix, de l'autre côté des montagnes.

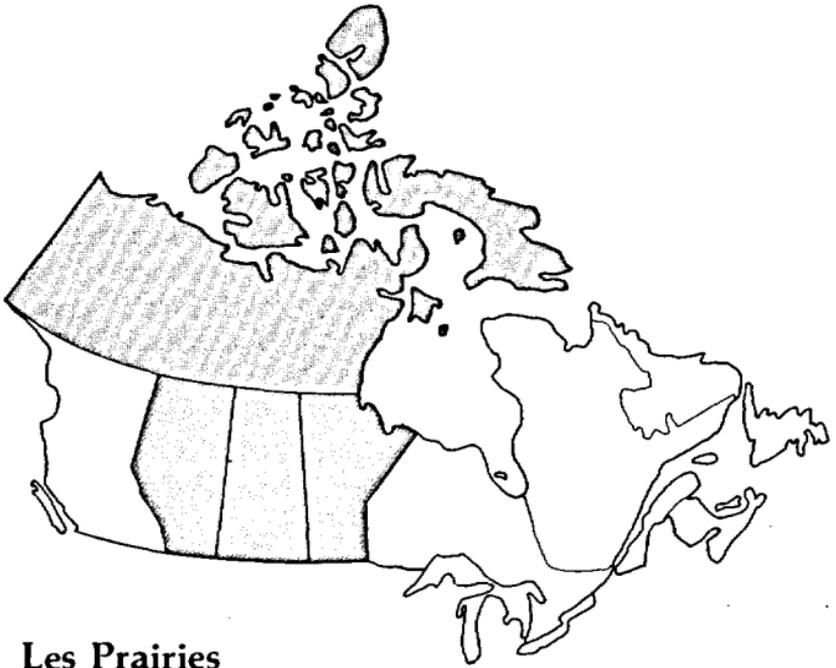


Du côté de la haute technologie, la province fait particulièrement sa marque dans l'aérospatiale, la production de logiciels, la biotechnologie et le génie maritime.

Vancouver et Victoria sont les principaux centres d'intérêt urbains. Il y a également six parcs nationaux, environ 300 parcs provinciaux et zones récréatives ainsi qu'une administration responsable de la protection de la nature. Quelle que soit la saison, la Colombie-Britannique est une destination très intéressante en raison de ses montagnes, de ses vallées traversées par des cours d'eau sinueux et de son littoral découpé de fjords. On y pratique le ski alpin en hiver et la voile en été.

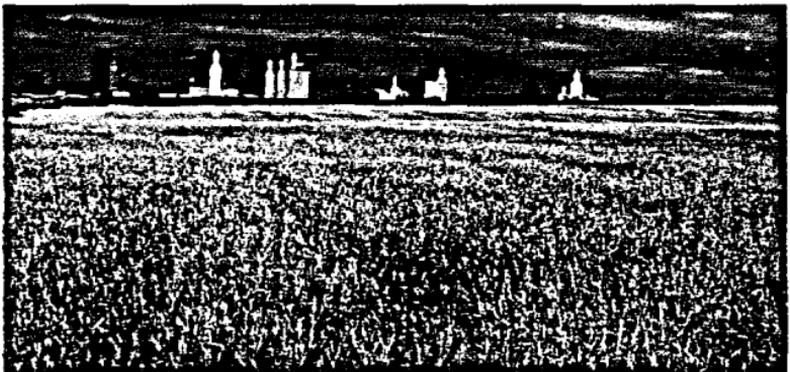
La province est dotée d'un système d'éducation complet et bien organisé. Au niveau postsecondaire, la vaste et impressionnante université de la Colombie-Britannique et l'université moderniste Simon Fraser, qui a ouvert ses portes en 1965, accueillent les étudiants de la région continentale. Un troisième établissement d'enseignement supérieur, l'université de Victoria, se trouve dans l'île de Vancouver. Mentionnons enfin le collège Lester B. Pearson du Pacifique, école internationale située près de Victoria, qui offre des cours universitaires conjugués à une gamme d'activités sportives et sociales.

Un réseau de musées et de galeries complète le système d'éducation. Le plus important d'entre eux est le Musée d'anthropologie qui possède une collection impressionnante d'œuvres artistiques et d'objets indiens des tribus Haïda, Nootka et autres tribus de la côte nord-ouest.



Les Prairies

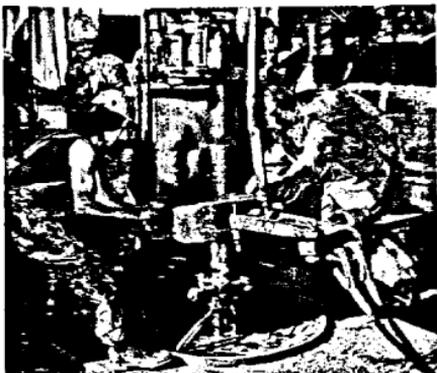
Le territoire étonnamment varié des provinces de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba s'étend sur 1 963 200 km². Ce territoire est composé de plaines, de montagnes, d'étendues argileuses, de régions lacustres, de forêts, de toundra et même d'un port en eau salée. Cette variété se remarque aussi dans la riche mosaïque ethnique qui compose la population de la région, grâce notamment à l'apport des immigrants de l'Europe de l'Est, et particulièrement



d'Ukraine. Du fait de cette diversité des origines linguistiques et culturelles, les visiteurs peuvent assister à un ensemble impressionnant de festivals et autres événements culturels.



Même si les prairies canadiennes évoquent souvent l'image d'immenses champs de blé s'étendant à perte de vue, leur topographie reste fort intéressante. En fait, seules les plaines méridionales qui longent la frontière américaine correspondent à ce stéréotype. Le paysage de la majeure partie du centre et de tout le nord du Manitoba et de la Saskatchewan est typique du Bouclier canadien avec ses lacs, ses forêts et ses affleurements rocheux. C'est surtout dans le sud de la Saskatchewan que l'on peut voir le paysage distinctif des Prairies, mais ces grands espaces plats ne se prolongent pas vraiment jusqu'en Alberta.



Cette région où se trouvent 80 p. 100 des terres agricoles du pays a toujours été considérée comme le grenier du Canada. Les grandes cultures (blé, avoine, orge et seigle) produisent annuellement 30 millions de tonnes de céréales. On y trouve aussi plus de 95 p. 100 du pétrole, plus de 88 p. 100

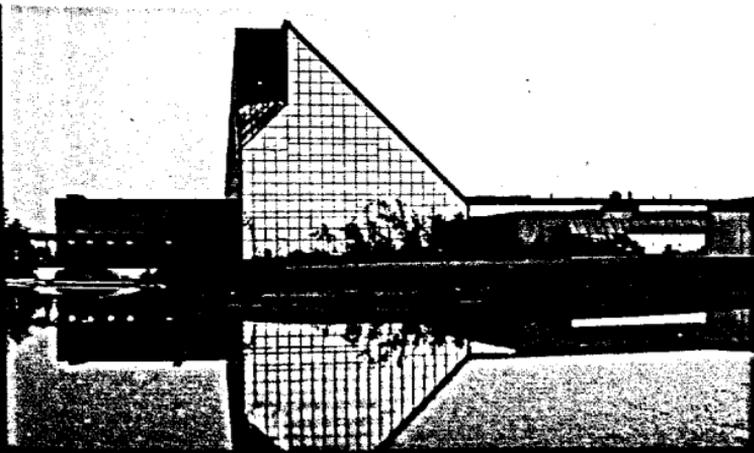
du gaz naturel et presque toute la potasse du pays. Au cours des deux dernières décennies, l'agriculture a cessé d'être l'unique activité économique de la région en raison de l'exploitation de ces ressources, mais aussi de l'expansion du secteur forestier, de la pêche commerciale, de la production d'énergie hydroélectrique et de l'industrie manufacturière. Aujourd'hui, les ingénieurs en aérospatiale, les chercheurs en pétrochimie et les fabricants de produits de haute technologie ont autant leur place dans cette région du pays que les exploitants de ranchs, les travailleurs des champs pétrolifères, les bûcherons et les agriculteurs. La migration des populations rurales vers les villes a également contribué à modifier le caractère de la région.

Le climat continental est un des points que les trois provinces des Prairies ont en commun. Il y a d'importants écarts de température entre le jour et la nuit, et entre l'hiver et l'été. Les hivers sont longs et froids, surtout dans le nord de la région, mais il neige rarement beaucoup. À cause de leur proximité, ce sont les Rocheuses qui influencent le plus le climat des Prairies, surtout en Alberta. En effet, les montagnes bloquent l'air humide du Pacifique, ce qui, combiné à l'altitude, rend le temps clair et sec et réserve de nombreuses journées ensoleillées. Les mois d'été — les plus secs — sont généralement chauds et ensoleillés.





La capitale du Manitoba, Winnipeg, surnommée la « porte de l'Ouest », compte environ 625 000 habitants. Elle a récemment perdu la prédominance régionale dont elle jouissait depuis le début de la colonisation. Calgary, en Alberta, la ville du populaire « Stampede » a été l'hôte des jeux olympiques d'hiver de 1988. Sa population se situe aux alentours de 671 000 habitants. La capitale de l'Alberta, Edmonton, qui fut d'abord (1795) un poste de traite des fourrures de la Compagnie de la baie d'Hudson, compte aujourd'hui 785 000 habitants. Environ 186 000 personnes vivent dans la capitale de la Saskatchewan, Regina, qui fut à l'époque le siège de la « North West Mounted Police » devenue en 1920 la Gendarmerie royale du Canada dont l'administration centrale se trouve aujourd'hui à Ottawa.

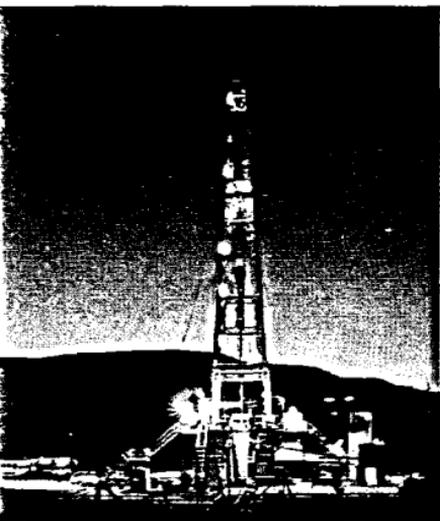


Puisque la majeure partie de la population réside maintenant dans les centres urbains du sud, l'assise économique initiale de la région qu'était l'agriculture a subi de profonds changements au cours des dernières années. En effet, l'ancienne ferme traditionnelle n'est plus guère rentable en raison de la mécanisation accrue de l'agriculture. L'étendue moyenne des fermes est maintenant de quelque 230 hectares. D'importantes sociétés agro-commerciales ont maintenant tendance à acheter en bloc des fermes appartenant à des particuliers pour ensuite les regrouper.

Les industries de pointe et les secteurs forestier, manufacturier, de la pêche et du tourisme ont tous contribué à la diversification et au bien-être économiques des Prairies. Ce sont cependant les industries d'extraction du minerai et d'exploitation du pétrole et du gaz naturel et autres industries pétrochimiques connexes qui ont le plus modifié le tissu économique des Prairies.

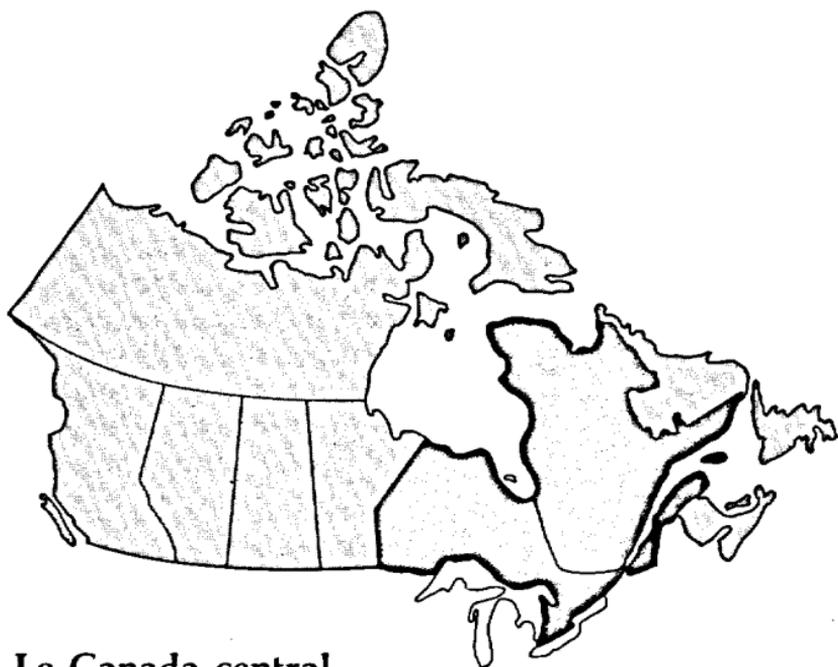
Presque 98 p. 100 du pétrole d'origine canadienne provient des provinces des Prairies. L'Alberta, notre chef de file, fournit à elle seule près de 85 p. 100 de tout le pétrole extrait au pays. Calgary et Edmonton ont toutes deux su tirer parti de leur statut de centres de l'industrie pétrolière pour attirer d'importants capitaux et susciter l'implantation de grandes raffineries.





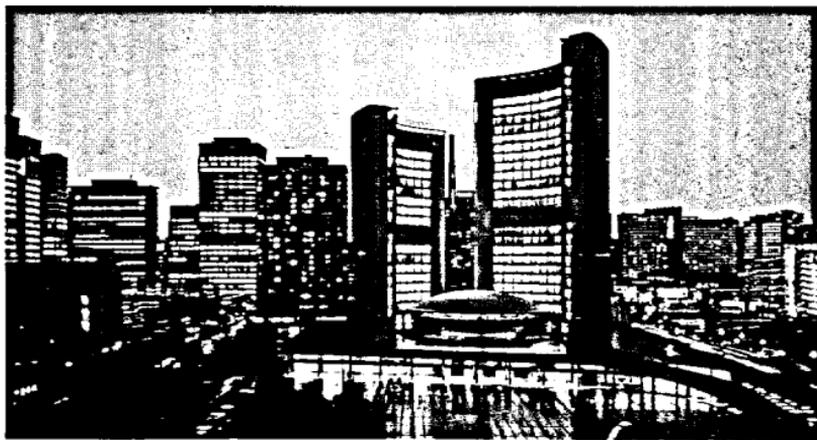
Outre l'exploitation des réserves de pétrole brut naturel, l'Alberta peut miser sur l'exploitation et la production de pétrole synthétique dérivé de sables bitumineux et d'huiles lourdes. Quant à la Saskatchewan, non seulement possède-t-elle ses propres ressources pétrolières et gazières, mais elle dispose aussi d'importants gisements de potasse qui représentent, selon certains, 50 p. 100 des réserves mondiales connues.

Les premiers explorateurs « européens » de l'Ouest canadien étaient surtout des agents de la Compagnie de la baie d'Hudson qui faisaient le commerce des fourrures. Il reste encore des vestiges de cette époque dans cette région, notamment dans des forts à Edmonton et à Brandon. Les territoires de la Compagnie de la baie d'Hudson, connus sous le nom de Terre de Rupert, ont été cédés au nouveau gouvernement canadien en 1870.



Le Canada central

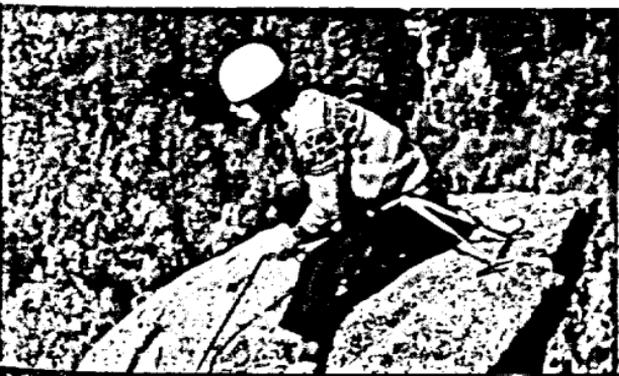
Les provinces du Centre, l'Ontario et le Québec occupent une superficie de 2 609 274 km², soit environ le quart du territoire canadien. Ce sont les deux provinces les plus peuplées du pays et elles offrent de quoi satisfaire les goûts de tous sur les plans culturel et récréatif. Leurs principales agglomérations urbaines s'enorgueillissent de posséder les plus beaux centres d'art et musées, et les galeries les plus réputées.





Six Canadiens sur dix (16 225 000) vivent dans le Canada central. La région dispose ainsi du marché du travail le plus important au Canada et du tissu industriel le plus complet, de la production manufacturière la plus élevée, de la plupart des installations de recherche scientifique, de la plus grande capacité de production d'énergie hydro-électrique et nucléaire, des plus importants marchés financiers et des deux plus grandes villes (Toronto et Montréal). Même s'il y a eu certains déplacements vers l'Ouest au cours des dernières années, l'Ontario et le Québec demeurent le centre des activités industrielles et financières au pays.

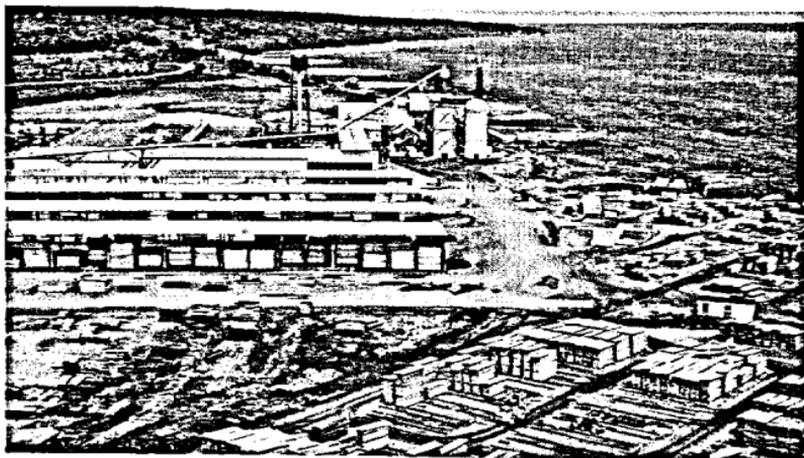
Sur le plan géographique, la majeure partie du territoire est dominée par le Bouclier canadien dont le relief accidenté présente un décor de forêts denses, de rivières aux eaux vives et de lacs innombrables. Outre l'abondance des forêts productives et des ressources hydro-électriques, le Bouclier renferme d'importants gisements de minéraux dont l'or, l'argent, le fer, le nickel et le cuivre. Un important secteur de l'économie canadienne repose sur l'extraction et la transformation de ces ressources minières.



Les hivers sont souvent longs et froids dans le nord des deux provinces. Ils sont moins rigoureux dans le sud, bien que certaines régions connaissent des chutes de neige abondantes et des températures dans les -20°C . Pour compenser les hivers rudes, les étés sont chauds et agréables.

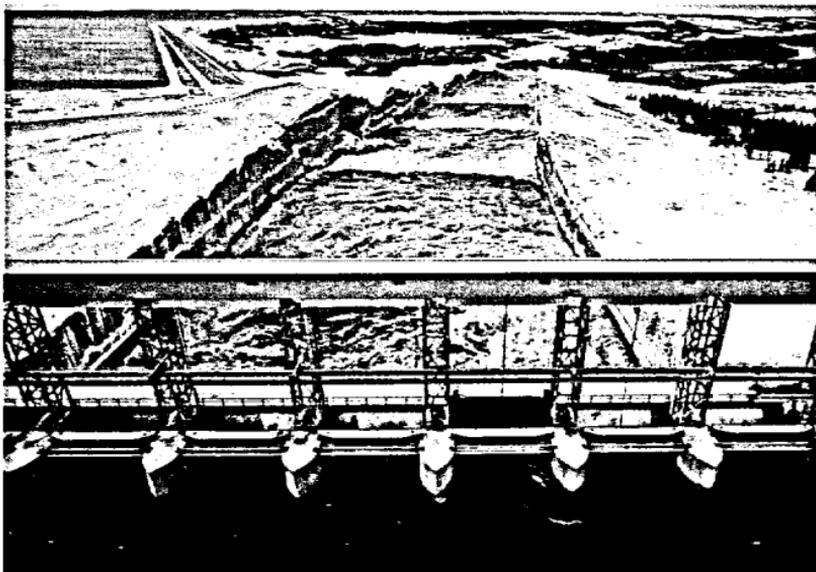
La production minérale de l'Ontario (au premier rang le nickel, le cuivre, les métaux précieux, le minerai de fer et le zinc) est plus diversifiée que celle des autres provinces canadiennes. Au Québec, les principaux minéraux extraits sont le fer, le cuivre et le zinc. Par ailleurs, les deux provinces fournissent environ 65 p. 100 des matériaux de construction du Canada, notamment du gravier et du ciment.

L'industrie forestière joue un rôle très important dans l'économie de la région. Les forêts couvrent plus de 624 000 km² du territoire québécois, dont quelque 533 000 km² de forêts domaniales productives. En Ontario, les forêts productives s'étendent sur environ 38 millions d'hectares. L'Ontario et le Québec, qui sont avec la Colombie-Britannique les principales provinces productrices de bois d'œuvre, produisent la majeure partie de la pâte mécanique et du contre-plaqué en bois dur. Ces deux provinces comptent également sur leur territoire 34 des 46 plus grandes imprimeries, maisons d'édition et autres entreprises connexes du pays.



L'accessibilité de l'énergie hydro-électrique a favorisé l'industrialisation rapide du centre du Canada. Le Québec possède environ le tiers des ressources hydrauliques exploitées du Canada ainsi qu'une large partie des ressources inexploitées. Le gigantesque projet de la baie James prévoit l'aménagement de plus de 355 000 km² et de cinq grandes rivières. Une fois les ouvrages terminés, le Québec devrait posséder l'hydro-électricité nécessaire pour satisfaire ses besoins jusqu'au siècle prochain. L'Ontario mise également beaucoup sur ses ressources hydro-électriques, mais a largement investi dans l'énergie nucléaire. Il a notamment construit des centrales à Pickering et au complexe Bruce sur le lac Huron. La centrale du complexe Bruce est l'une des plus grandes au monde.

Les industries manufacturières du sud, qui fabriquent près de 75 p. 100 de tous les produits finis faits au Canada, profitent de l'abondance de ces sources d'énergie.

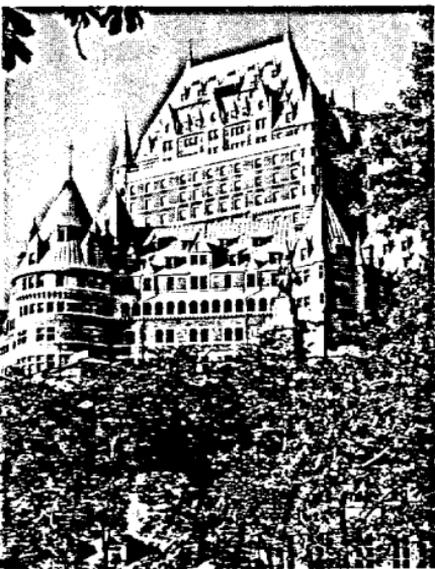




Le Québec et l'Ontario possèdent tous deux des secteurs secondaires solides. Le matériel de transport, les aéronefs, l'équipement aérospatial et de télécommunications, les véhicules à moteur et les pièces d'automobiles figurent parmi les plus importants produits qu'on y fabrique. L'industrie de l'alimentation et des boissons, la transformation première et l'usinage des métaux, les produits électriques, les produits chimiques et leurs dérivés, les pâtes et papiers et la machinerie sont autant de secteurs sur lesquels repose également l'économie de la région. En 1988, plus de 60 p. 100 de l'ensemble des exportations canadiennes provenaient du Québec et de l'Ontario.

La plus grande ville du Canada, Toronto, dont l'agglomération compte 3,4 millions d'habitants, est la capitale financière du Canada et le centre des industries anglophones de la presse écrite et parlée et de l'édition. La communauté artistique de la ville s'épanouit dans une atmosphère riche et créative, alimentée par le talent et l'énergie de cultures et de goûts artistiques nombreux.

Montréal s'est acquise une réputation internationale en accueillant l'Expo 67 et les Jeux olympiques de 1976. Environ 2 920 000 personnes vivent dans la région métropolitaine. La ville est réputée pour ses magasins, ses restaurants, ses galeries d'art, ses installations sportives, ses services de transport et ses maisons d'enseignement. Elle compte quatre grandes universités, dont deux d'expression française et deux d'expression anglaise.

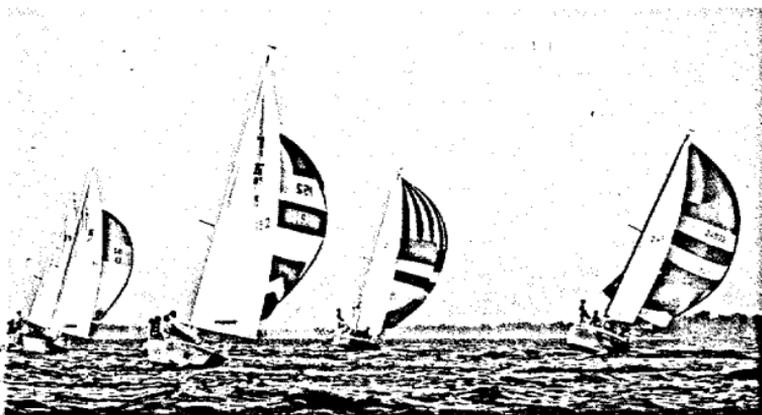


L'agglomération la plus importante après Montréal est celle d'Ottawa-Hull, qui chevauche la frontière entre l'Ontario et le Québec, et compte 850 000 habitants. La région de la capitale nationale possède un caractère bilingue distinctif et est le siège du gouvernement fédéral.

La ville de Québec (603 000 habitants) est la capitale de la province de Québec. Imprégnée d'histoire et de traditions, elle est reconnue comme l'un des endroits les plus fascinants d'Amérique du Nord.

Les autres grands centres urbains sont Hamilton, London et Thunder Bay, en Ontario, et Chicoutimi, Trois-Rivières et Sherbrooke, au Québec.

Il n'est jamais besoin de s'éloigner beaucoup de ces villes et de leurs nombreux attraits sociaux et culturels pour trouver la splendeur des rivières, des lacs et des forêts du Bouclier canadien. Les touristes et les amateurs de plein air ont tout le loisir d'y admirer de magnifiques paysages et de s'adonner à la pêche et à la chasse au gibier.





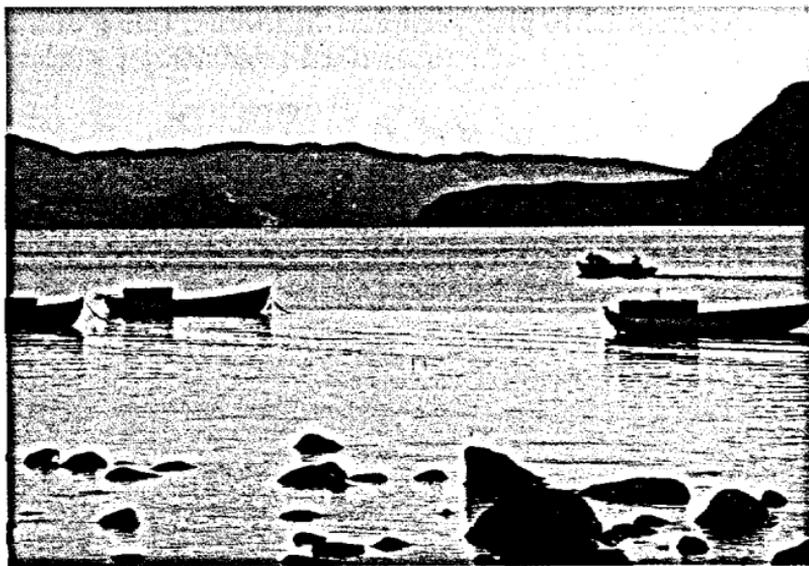
Les provinces de l'Atlantique

La région du littoral atlantique comprend les provinces du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve. Ses pittoresques villages de pêche, ses plages sablonneuses et ses villes portuaires avec leur cachet tout à fait spécial en font l'un des lieux de villégiature favoris de milliers de Canadiens et d'Américains.



Les provinces atlantiques (qu'on appelle aussi les Maritimes) occupent un peu moins de 6 p. 100 du territoire canadien et comptent environ 10 p. 100 de la population du pays. Avec ses 22,4 personnes en moyenne à l'hectare, l'Île-du-Prince-Édouard est la province ayant la plus forte densité de population, bien que ses 130 200 habitants ne représentent qu'une toute petite partie de la population canadienne.

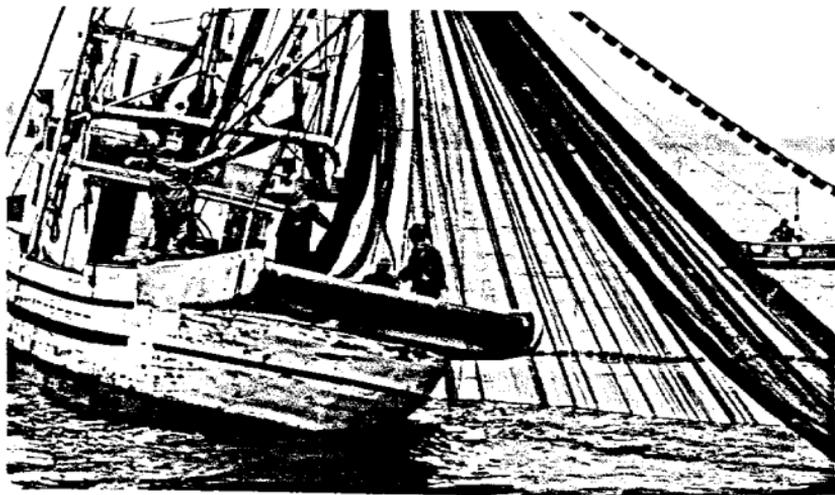
D'une population d'à peine 2,3 millions d'habitants, la région atlantique continue de compter sur les industries primaires de la pêche, de l'exploitation forestière et minière et de l'agriculture. Cependant, la région a réorganisé sa structure économique au cours des deux dernières décennies en misant davantage sur le secteur des services, la fabrication, l'administration publique, les finances, le commerce et la construction. Les industries de service sont devenues les principales sources d'emploi au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve. L'un des principaux éléments



de ce secteur est le tourisme qui est dans l'Île-du-Prince-Édouard la deuxième plus grande industrie après l'agriculture.

L'exploitation minière est particulièrement importante en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve (charbon, gypse, minerai de fer), tout comme le sont l'exploitation forestière au Nouveau-Brunswick et à Terre-neuve (bois d'œuvre scié, pâte et papier) et l'agriculture à l'Île-du-Prince-Édouard (pommes de terre et produits laitiers). La pêche occupe une place de choix dans les quatre provinces et en constitue l'industrie la plus ancienne; elle y est en effet pratiquée depuis les tout débuts de la colonisation. La découverte d'importantes réserves de pétrole et de gaz naturel au large des côtes présage un avenir prometteur.

Le littoral découpé convient bien aux ports de pêche, d'autant plus que s'ouvre au large une étendue d'eaux peu profondes (518 000 km²) constituant un des plus importants lieux de pêche au monde. Le poisson commercial le plus pêché est la morue, qui a dominé les pêches de l'Atlantique nord pendant des siècles.



Parmi les autres espèces pêchées, il y a la plie, la sole, l'aiglefin, le flétan et le merlu ainsi que les crustacés. Le hareng, le homard, les pétoncles et le thon ont également une grande valeur commerciale. Les ressources halieutiques doivent être gérées d'une façon rationnelle si l'on veut en préserver l'existence.

La capitale de la Nouvelle-Écosse, Halifax, est la concentration urbaine dont l'expansion est la plus rapide de la région. Elle est également le principal port de mer des provinces atlantiques. Construite sur une petite péninsule et dotée d'un excellent port, la ville de Halifax est depuis longtemps un poste militaire et naval. L'agglomération entière, qui comprend Dartmouth, compte environ 296 000 personnes.

Les autres villes principales de cette région sont la capitale de Terre-Neuve, St. John's (162 000 habitants), ainsi que les villes de Saint-Jean (121 000 habitants), Fredericton (66 000 habitants) et Moncton (102 000 habitants), toutes au Nouveau-Brunswick. La capitale de l'Île-du-Prince-Édouard, Charlottetown, compte 16 000 habitants.





Le Nord

Avec ses 3,9 millions de kilomètres carrés, le Nord canadien est la plus grande région géographique du pays, dont il couvre près de 50 p. 100 du territoire.

Cette immense masse terrestre englobe les régions arctiques et subarctiques du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, ainsi que de petites portions du nord de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba et de l'Ontario, une partie importante du Québec et la partie supérieure du Labrador. Au nord du continent se trouve



l'archipel Arctique, qui s'étend sur quelque 2,3 millions de kilomètres carrés et comprend le plus important groupe d'îles au monde. Il y a également la vaste mer intérieure de la baie d'Hudson.

Se rendre dans le Nord, surtout dans les Territoires du Nord-Ouest, c'est voyager entre deux cultures, l'une motivée par les besoins et les progrès technologiques de la société contemporaine, l'autre vivant selon le mode de vie traditionnel des autochtones. Mais l'intensification des activités d'exploration minérale et des travaux de construction routière ainsi que la réalisation de projets comme le pipeline de l'Alaska ont pour effet de modifier de plus en plus la vie des habitants de cette région, qui doivent s'adapter aux influences du sud.

Environ 79 000 personnes vivent dans le Nord, ce qui représente moins d'un demi de un pour cent de la population canadienne. La densité de la population de cette vaste étendue sauvage caractérisée par des montagnes et la toundra, par des glaciers, d'immenses lacs et la forêt boréale est d'environ une personne tous les 65 km². La population des capitales du Yukon (Whitehorse) et des Territoires du Nord-Ouest (Yellowknife) dépasse ensemble à peine les 27 000 habitants.

Environ un sixième des résidents du Yukon (25 900) sont des Indiens athapascans, tandis que plus de la moitié des habitants des Territoires du Nord-Ouest (53 000) sont des autochtones : Inuit, Dénés (Indiens) et Métis (mélange de sang indien et européen).



Chose étonnante, il ne pleut ni ne neige beaucoup dans cette région. Cela s'explique surtout par la présence du massif Saint-Élie, qui sépare le Yukon des Territoires du Nord-Ouest. Cette chaîne de montagnes, dont de nombreux sommets dépassent 3 000 m d'altitude, bloque l'air humide provenant du Pacifique. Le mont Logan (6 050 m), sommet le plus élevé du Canada, en fait partie.

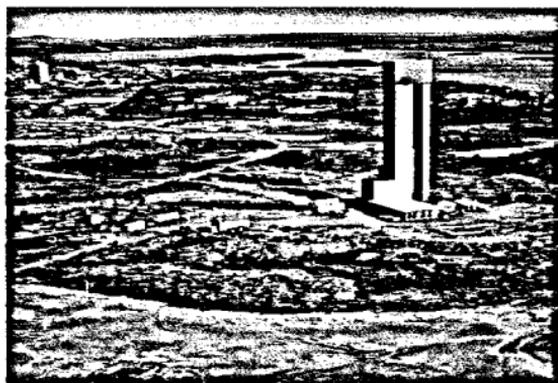
L'hiver et l'été sont les deux seules saisons, la période de transition entre les deux étant à ce point brève qu'elle est pratiquement inexistante. Au-delà du cercle polaire, le soleil disparaît pendant des semaines — voire des mois — en hiver, mais cette nuit polaire n'est pas complètement obscure. Les aurores boréales éclairent souvent le ciel et le scintillement des étoiles de même que la luminosité de la lune fournissent suffisamment de lumière pour permettre aux habitants de poursuivre presque toutes leurs activités normales, dont la chasse. Pendant l'été, cette région devient la fameuse « terre du soleil de minuit » : il y fait alors continuellement jour tout comme il fait continuellement nuit en hiver.

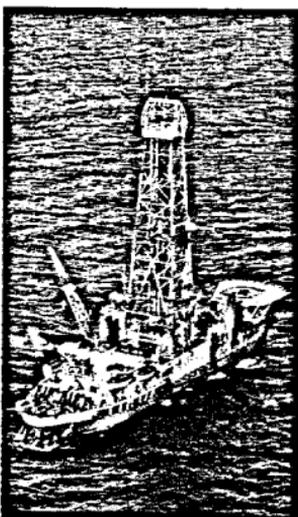


Même si les activités traditionnelles de la chasse, du piégeage et de la pêche demeurent un élément important de l'équilibre économique du Nord, le développement industriel est presque exclusivement orienté vers l'extraction des ressources minérales.

C'est avec la légendaire ruée vers l'or du Klondike, en 1898, qu'a commencé le développement du Nord, mais les mines d'or sont aujourd'hui presque toutes fermées, à l'exception des mines Giant et Con à Yellowknife, qui font encore partie des principaux gisements aurifères en exploitation au Canada.

L'exploration et l'exploitation pétrolières et gazières sont d'autres facteurs économiques importants dans le Nord. La vallée du Mackenzie et les îles de l'archipel Arctique ainsi que les régions de Kootaneelee et Eagle Plain au Yukon sont les principaux secteurs exploités. Le transport du gaz naturel par pipeline vers les marchés du sud du Canada et des États-Unis a favorisé une hausse de l'emploi des habitants de la région au cours des dernières années.





Quelques-unes des étendues sauvages les plus belles du Nord ont été préservées grâce à la création de parcs nationaux. Les Territoires du Nord-Ouest comptent trois de ces réserves naturelles : le parc national Nahanni avec ses spectaculaires chutes Virginia (90 m de haut, soit deux fois la hauteur des chutes du Niagara); le parc national Wood-Buffalo, deuxième parc au monde pour sa superficie, le long de la frontière nord de l'Alberta; et le parc Auyuittuq sur l'île de Baffin, seul parc au monde aménagé au-delà du cercle arctique.

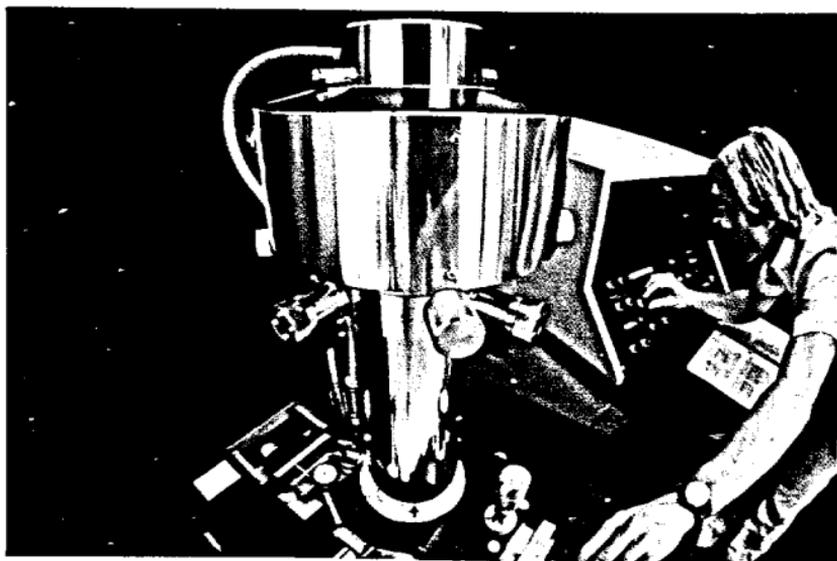
Le Yukon n'est pas laissé pour compte : ses sommets montagneux du sud-ouest abritent les rivières tumultueuses, les glaciers immenses ainsi que la faune et la flore abondantes du parc national de Kluane (22 015 km²).

La capitale nationale



La capitale du Canada, Ottawa, est située dans la vallée de l'Outaouais, dans l'est de l'Ontario, près de la frontière québécoise. En réalité, la région de la capitale nationale englobe la ville de Hull, où se dressent plusieurs édifices gouvernementaux et le nouveau Musée des civilisations. Outre qu'elle est le siège du gouvernement canadien et qu'elle compte trois universités, Ottawa est devenue la « Silicon Valley » du nord en raison du succès qu'elle connaît depuis quelques années comme centre de recherche et de développement dans le domaine des systèmes de communication hautement perfectionnés.

C'est l'emplacement stratégique de la ville, le long de la frontière entre l'Ontario et le Québec et à quelque distance de la frontière américaine, qui a influencé le choix de la reine Victoria au siècle dernier. Les villes de Montréal, Québec, Toronto et Kingston avaient également été proposées comme capitale du pays. (Il semblerait que l'admiration de la reine devant certaines illustrations du site n'ait pas été étrangère à cette décision.) Avant 1858, année où elle devint officiellement capitale, Ottawa était surtout une ville de bûcherons et ne passait pas précisément pour un modèle de raffinement





et de tranquillité. Aujourd'hui, quelque 850 000 personnes vivent dans la région de la capitale nationale qui est devenue un endroit de choix pour les congrès et une destination fort appréciée des touristes.

Même si le Canada n'est pas réputé pour ses hauts lieux, de nombreux touristes visitent la Colline parlementaire, site des édifices du Parlement et de la Tour de la Paix (92 m). Diverses cérémonies ont lieu sur la Colline, notamment le rituel quotidien de la relève de la garde, durant l'été. Le sommet de la Tour de la Paix offre au visiteur une vue imprenable sur le canal Rideau, la pointe Nepean, le Musée des Beaux-arts, le Centre national des arts, le Monument aux morts, la basilique Notre-Dame, les chutes historiques de la Chaudière, ainsi que le magnifique Musée national des civilisations et les collines de la Gatineau du côté québécois de la rivière des Outaouais.

À titre de capitale nationale, Ottawa accueille plus de cent missions diplomatiques. Chaque année, de nombreux chefs d'État viennent en visite officielle à Ottawa, et un certain nombre de conférences internationales y sont organisées.

Voici les principales attractions de la région d'Ottawa :



Édifices du Parlement

Coiffés de toits de cuivre et flanqués de tours gothiques, les édifices du Parlement sont sans aucun doute le point d'intérêt le plus connu au Canada. La Chambre des communes, le Sénat et la Bibliothèque du Parlement y sont logés. Les travaux de construction des trois bâtiments — Édifice du Centre, Édifice de l'Ouest, Édifice de l'Est — ont commencé en 1861, et c'est en 1866 qu'a eu lieu la première ouverture officielle du Parlement dans l'Édifice du Centre. Après qu'un incendie les eut ravagés en 1916, l'Édifice du Centre et l'imposante Tour de la Paix ont dû être reconstruits. La réouverture a eu lieu en 1920.



Musée des Beaux-arts

Chef-d'œuvre architectural surplombant la rivière des Outaouais, le Musée des Beaux-arts du Canada présente au public la collection nationale d'œuvres d'art. Conçu par l'architecte de renommée mondiale Moshe Safdie, le musée est sans conteste l'une des belles pièces de l'architecture canadienne et un précieux écrin pour de magnifiques toiles et objets d'art.

Musée canadien des civilisations

Érigée sur la rive est de la rivière des Outaouais, cette construction unique aux lignes rappelant la morphologie du pays abrite un musée qui présente l'histoire du Canada jusqu'à l'aube du vingt-et-unième siècle.

Ouvert au public en 1989, le musée est l'œuvre de l'architecte Douglas Cardinal, bien connu pour son approche organique dans la création de bâtiments.



Monument aux morts

Ce monument a été dévoilé par le roi George VI en 1939 à la mémoire des Canadiennes et des Canadiens qui ont perdu la vie en servant leur patrie pendant la Première Guerre mondiale. Il a depuis également été dédié à ceux et celles qui sont tombés sur les champs de bataille pendant la Seconde Guerre mondiale et la guerre de Corée.



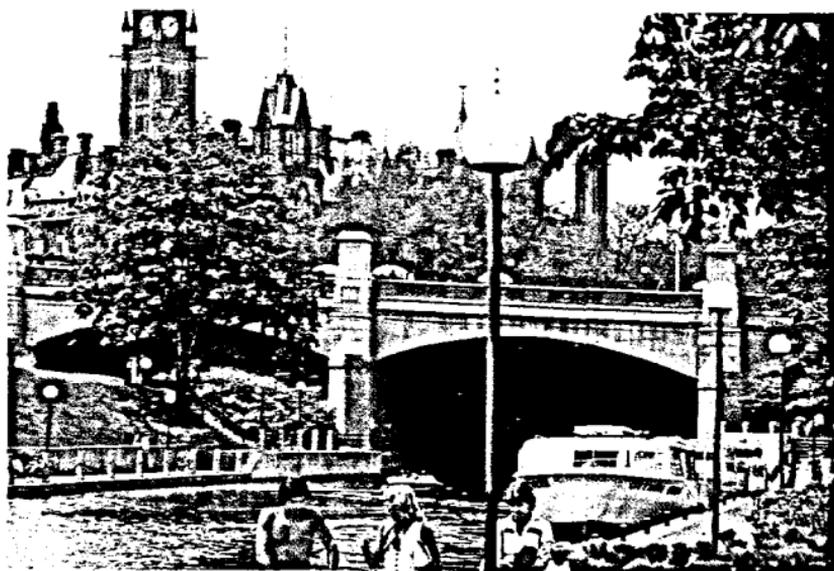


Centre national des arts

Le Centre national des arts a été construit à l'occasion du centième anniversaire de la Confédération canadienne. Des artistes et des troupes du Canada et du monde entier s'y produisent.

Canal Rideau

Le canal Rideau, qui s'étend d'Ottawa à Kingston (Ontario), a été creusé entre 1826 et 1832 par le lieutenant-colonel John By, membre du Corps royal de génie de l'armée britannique. La ville d'Ottawa avait d'abord été nommée Bytown en son honneur. Construit à des fins militaires, le canal sert aujourd'hui presque exclusivement à la navigation de plaisance pendant l'été et se transforme en immense patinoire (à Ottawa) en hiver. Les écluses, situées près de l'Édifice de l'Est, sont l'une des attractions touristiques les plus courues à Ottawa.



La population



Les premiers habitants du Canada sont venus d'Asie à l'époque préhistorique, alors que l'Europe n'était encore qu'un continent sans nom. Quoiqu'ils soient aujourd'hui peut-être plus nombreux qu'ils ne l'ont jamais été, les Inuit et les Indiens ne représentent que 1,5 p. 100 de la population totale. La majorité des Canadiens sont en effet d'origine britannique (44,6 p. 100) ou française (28,7 p. 100). Dès la fin du XIX^e siècle, l'immigration a contribué à donner au Canada une grande diversité culturelle. Depuis 1867, année de la proclamation de la Confédération, la proportion des Canadiens d'origine ethnique autre que française, britannique ou autochtone, est passée de 7 à 25 p. 100.

Ces données font mieux comprendre le caractère bilingue et multiculturel du Canada. L'anglais est la langue la plus utilisée dans tout le pays, à l'exception du Québec où vivent 85 p. 100 des Canadiens d'expression française (80 p. 100 de la population de la province). Le tiers des habitants du Nouveau-Brunswick est francophone et on trouve d'importantes collectivités de langue française dans l'est et le nord de l'Ontario, ainsi que des noyaux francophones dispersés dans l'Ouest et dans les Maritimes.



Le bilinguisme

L'anglais et le français, langues officielles du pays, possèdent un statut et des droits égaux quant à leur emploi dans toutes les institutions du Parlement et de l'administration fédérale. La *Loi sur les langues officielles* de 1969 n'oblige pas les citoyens canadiens à parler ces deux langues, mais stipule que les institutions relevant du gouvernement fédéral doivent offrir leurs services dans l'une ou l'autre langue chaque fois que la demande le justifie. Certains droits linguistiques des minorités canadiennes sont également enchâssés dans la Constitution.

Soixante-et-un pour cent des Canadiens ont pour langue maternelle l'anglais et 24 p. 100 le français, le reste se partageant entre les langues les plus diverses. Seize pour cent parlent les deux langues, tandis que 2 p. 100 ne parlent ni l'une ni l'autre. Le français est la langue maternelle de la majorité des citoyens bilingues.



Le multiculturalisme

La population du Canada se caractérise principalement par sa dualité linguistique. Cependant, le Canada compte diverses minorités qui ont conservé leurs traits culturels distinctifs, notamment les minorités allemande, ukrainienne, italienne, grecque et chinoise pour ne nommer que celles-là. En 1986, la langue maternelle de 15 p. 100 des Canadiens n'était ni le français ni l'anglais, et la moitié d'entre eux s'exprimaient dans leur langue maternelle en famille. À défaut de leur langue d'origine, les minorités ont souvent conservé leurs traditions culturelles.

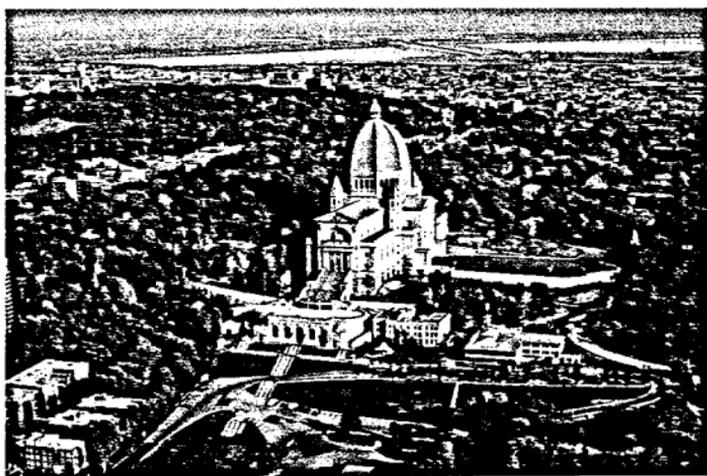
En 1971, le gouvernement fédéral a adopté une politique de multiculturalisme dans laquelle il reconnaissait que le pluralisme culturel dans un cadre bilingue constituait l'essence de l'identité du Canada. Par conséquent, les enfants des immigrants font leurs études dans au moins une des deux langues officielles pour s'intégrer pleinement dans la société canadienne, tout en étant encouragés à préserver leur patrimoine culturel. Un secrétariat d'État au multiculturalisme a été créé en 1989.



La religion

Depuis l'arrivée des premiers missionnaires venus évangéliser les autochtones, la religion a joué un grand rôle dans l'histoire du Canada. Elle continue à tenir une place importante dans la vie des Canadiens. Cependant, quoique les valeurs judéo-chrétiennes soient au cœur de la vie canadienne, il n'existe pas de religion nationale ni de religion d'État.

Les trois plus importantes Églises (l'Église catholique, l'Église unie — qui regroupe plusieurs confessions protestantes — et l'Église anglicane) sont représentées dans chaque province. En outre, dans diverses régions se sont formées des collectivités appartenant à certaines sectes protestantes plus petites et des communautés juives. Plus récemment, des immigrants y ont introduit l'islam, l'hindouisme, le bouddhisme et le nanékisme (religion des Sikhs).



L'immigration

L'immigration a toujours été un facteur d'accroissement démographique important. Le Canada a ouvert ses portes à plus de 11 millions d'immigrants depuis la proclamation de la Confédération en 1867, dont 5 millions depuis la Seconde Guerre mondiale.

La Loi sur l'immigration (1978) affirme de façon explicite les objectifs fondamentaux du Canada quant à l'immigration, à savoir la réunion des familles, la non-discrimination, le secours aux réfugiés et la promotion des objectifs économiques, sociaux, démographiques et culturels du pays. Cette loi prévoit trois catégories d'immigrants : les personnes désirant immigrer pour des raisons familiales (réunion de famille), les réfugiés au sens de la Convention internationale de 1951 et les personnes admises pour des raisons humanitaires ainsi que les immigrants indépendants. La *Loi sur la citoyenneté* supprime les distinctions faites entre les candidats à l'immigration selon le pays dont ils étaient ressortissants.



La Grande-Bretagne et l'Europe de l'Ouest ont été pendant longtemps les principales sources d'immigration. Toutefois, on constate depuis plusieurs années une diminution du nombre de demandes faites par les Européens, tandis qu'augmente le nombre de demandes de ressortissants d'Asie, des Antilles et des États-Unis.

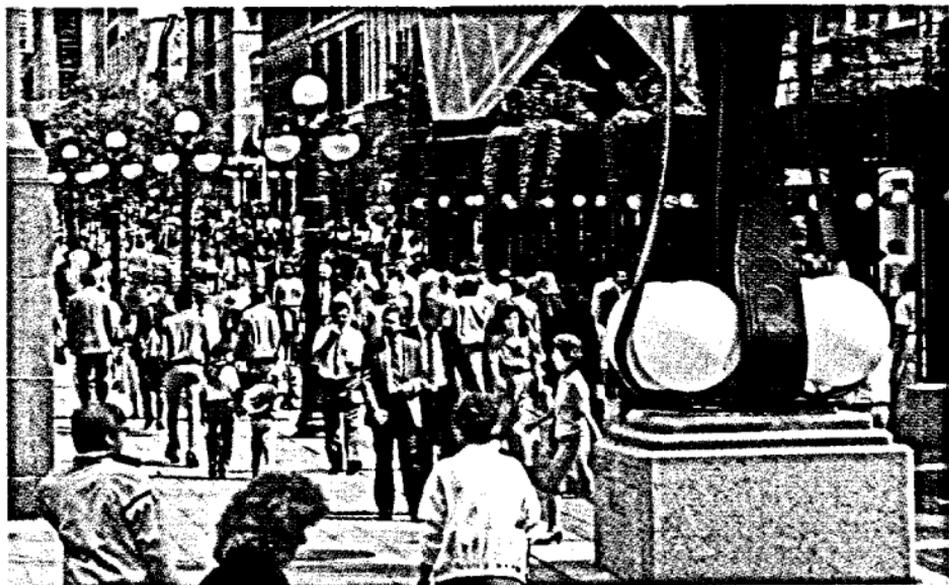
Le Canada urbain

Depuis la proclamation de la Confédération, le chiffre de la population a septuplé et celui de la population urbaine s'est multiplié de façon encore plus étonnante.

Il y a seulement 50 ans, plus de la moitié de la population vivait dans des régions rurales; aujourd'hui, trois Canadiens sur quatre vivent dans les villes. Si cette tendance se maintient, il est possible qu'en l'an 2000, neuf Canadiens sur dix habitent dans des agglomérations urbaines.

Les trois plus grandes villes, Toronto, Montréal et Vancouver, comptent ensemble près de huit millions d'habitants, soit plus de 30 p. 100 de la population totale. Ces trois villes fournissent également plus de 40 p. 100 du produit national brut.

Le taux de la population urbaine varie de 82 p. 100 en Ontario à 39 p. 100 à l'Île-du-Prince-Édouard.





L'enseignement

En raison de la complexité croissante des structures sociales et de la technologie, nombreux sont les Canadiens et les Canadiennes qui poursuivent leurs études bien au-delà de la scolarité obligatoire. L'intérêt que l'on manifeste depuis les deux dernières décennies pour l'instruction des adultes, qu'il s'agisse d'actualiser certaines connaissances, d'en acquérir de nouvelles ou de suivre des cours d'intérêt général, montre que l'éducation est un processus permanent.

L'enseignement relève des provinces, bien que le gouvernement fédéral leur verse certaines sommes à cette fin. Des systèmes scolaires ont donc été créés dans chaque province.

Le Petit Séminaire de Québec, fondé en 1663, est considéré comme le plus ancien établissement d'enseignement et a donné naissance au Grand Séminaire et à l'université Laval, constituée comme telle en 1852. Ces trois établissements sont situés dans la ville de Québec. La plus ancienne université au Canada est le King's College, fondé en 1789 à Halifax (Nouvelle-Écosse). L'université la plus fréquentée est l'université de Toronto, qui comptait en 1988-1989 au-delà de 37 000 étudiants et étudiantes à temps plein. Au total, 85 universités et collèges dispensent au pays un enseignement postsecondaire. En 1987, plus de 11 p. 100 de la population canadienne détenait un diplôme d'études universitaires et 13 p. 100 un diplôme d'études postsecondaires.

La santé et la sécurité sociale

Au Canada, les politiques et les programmes nationaux de santé ont pris corps sous la responsabilité conjointe des gouvernements fédéral et provinciaux. Un programme national de soins hospitaliers a été mis sur pied en 1958 suivi, dix ans plus tard, de l'institution d'un régime complet d'assurance-maladie garantissant le remboursement des soins médicaux.

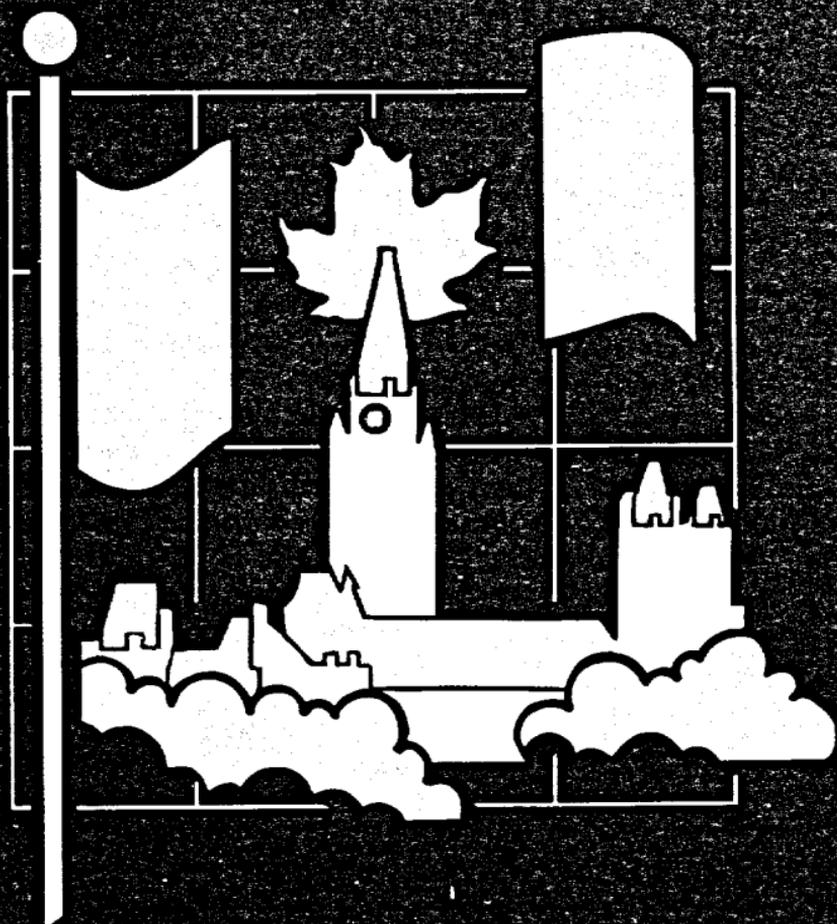


Les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux assurent la prestation de divers programmes dans le domaine social, notamment des programmes visant la sécurité du revenu. Parmi ces programmes gérés et financés par les fonds publics, citons les régimes d'assurance-revenu (régime de pension du Canada et régime de rentes du Québec); l'indemnisation des accidentés du travail et l'assurance-chômage; les mesures garantissant un revenu, comme la pension de sécurité de la vieillesse, le supplément de revenu garanti et l'allocation au conjoint; les allocations familiales; et, enfin, l'aide sociale assurée par les provinces et les municipalités.

Ce sont les gouvernements provinciaux qui, par l'intermédiaire des municipalités, assurent la gestion des services d'assistance sociale que subventionne le gouvernement fédéral.



Le gouvernement



L'État fédéral canadien a été créé en 1867. Cette année-là, à la demande de trois colonies britanniques (le Canada-Uni, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick), le Parlement britannique adoptait l'Acte de l'Amérique du Nord britannique — maintenant désigné sous le titre de *Loi constitutionnelle de 1867* — créant une union fédérale. La Confédération était alors composée de quatre provinces (le Canada-Uni étant scindé en deux provinces, l'Ontario et le Québec), auxquelles se sont joints au fil des ans les six autres provinces et les deux territoires formant le Canada que nous connaissons aujourd'hui.

En faisant du Canada un État fédéral, la Loi constitutionnelle de 1867 instituait entre le gouvernement fédéral et les provinces la séparation des pouvoirs et, dans certains domaines, le partage. Mais si la loi de 1867 a jeté les bases de la Confédération, il serait erroné de croire qu'elle constitue à elle seule la Constitution canadienne. Des lois fondamentales, des coutumes et des traditions parlementaires d'origine britannique viennent compléter cette dernière.



La *Loi constitutionnelle de 1982* comporte une Charte des droits et des libertés ainsi qu'une formule d'amendement précisant les modalités d'éventuelles modifications constitutionnelles.

Le pouvoir exécutif

Le Canada a pour chef d'État la reine Élisabeth II. La souveraine est représentée par le gouverneur général du Canada, qu'elle nomme sur la recommandation du premier ministre. Le gouverneur général exerce toutes les prérogatives de la Couronne canadienne. Il est la source du pouvoir exécutif.

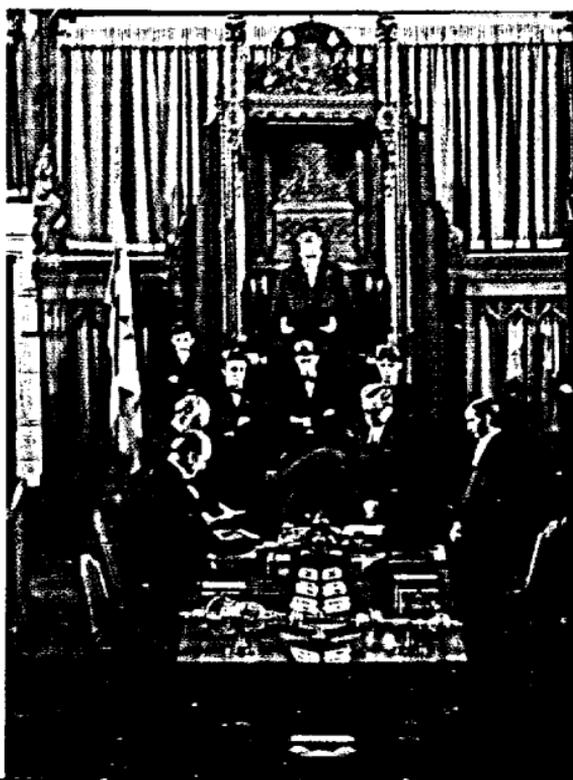
En pratique, ce sont le premier ministre et les autres membres du cabinet qui exercent le pouvoir exécutif en tant que gouvernement. Le cabinet se compose du premier ministre, qui est le chef du parti ayant la confiance de la Chambre des communes (élue au suffrage universel direct), et des ministres qu'il a lui-même choisis. Les membres du cabinet sont des membres du Parlement et leurs fonctions à ce titre les obligent souvent à accorder la priorité à cette charge, malgré leurs responsabilités comme ministres.



Le cabinet, ou si l'on veut le gouvernement, n'est responsable que devant la Chambre des communes. S'il perd la confiance de la majorité des députés, il est appelé à démissionner et l'on s'attend que le premier ministre demande alors au gouverneur général de dissoudre le Parlement et de convoquer les électeurs aux urnes.

Le pouvoir législatif

Tous les pouvoirs législatifs de l'administration fédérale sont dévolus au Parlement du Canada, qui se compose de la Couronne, du Sénat et de la Chambre des communes. Les projets de loi peuvent provenir du Sénat ou de la Chambre des communes. En pratique, cependant, les projets de loi émanent des Communes. De plus, tout projet de loi amenant l'affectation de deniers publics doit provenir de la Chambre des communes.



Les 104 membres du Sénat sont nommés par le gouverneur général sur la recommandation du premier ministre. Le Sénat a été conçu comme une institution dont les membres représenteraient les diverses régions du Canada et donneraient leur point de vue sur les projets de loi.

Les membres de la Chambre des communes sont élus pour un maximum de cinq ans à la majorité simple. La Chambre compte 295 députés, représentant autant de circonscriptions électorales. Tout citoyen canadien, homme ou femme, ayant dix-huit ans révolus a droit de vote à une élection fédérale.

Les gouvernements provinciaux

Les structures des administrations provinciales sont sensiblement les mêmes que celles de l'administration fédérale. Toutefois, aucune province n'a de sénat. Un lieutenant-gouverneur (nommé par le gouverneur général sur la recommandation du premier



ministre fédéral) représente la Reine dans chaque province. Ses fonctions sont analogues à celles du gouverneur général. Chaque province possède une assemblée législative élue et est gouvernée par un conseil des ministres responsable devant celle-ci.

Les territoires

Le Grand Nord canadien est divisé en deux territoires : le Territoire du Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. Ces territoires, qui relèvent du gouvernement et du parlement fédéraux, jouissent d'une autonomie grandissante et leur gouvernement est de plus en plus représentatif. Chaque territoire est administré par un commissaire nommé par le gouvernement du Canada et est assisté d'un conseil élu.

L'administration municipale

Comme les municipalités relèvent des gouvernements provinciaux, leur organisation varie considérablement d'une province à l'autre. Toutes les municipalités sont administrées par des élus. Elles peuvent être chargées de services locaux comme les services de police et d'incendie, les hôpitaux, la voirie, les services sanitaires et les écoles.

Le droit et les tribunaux

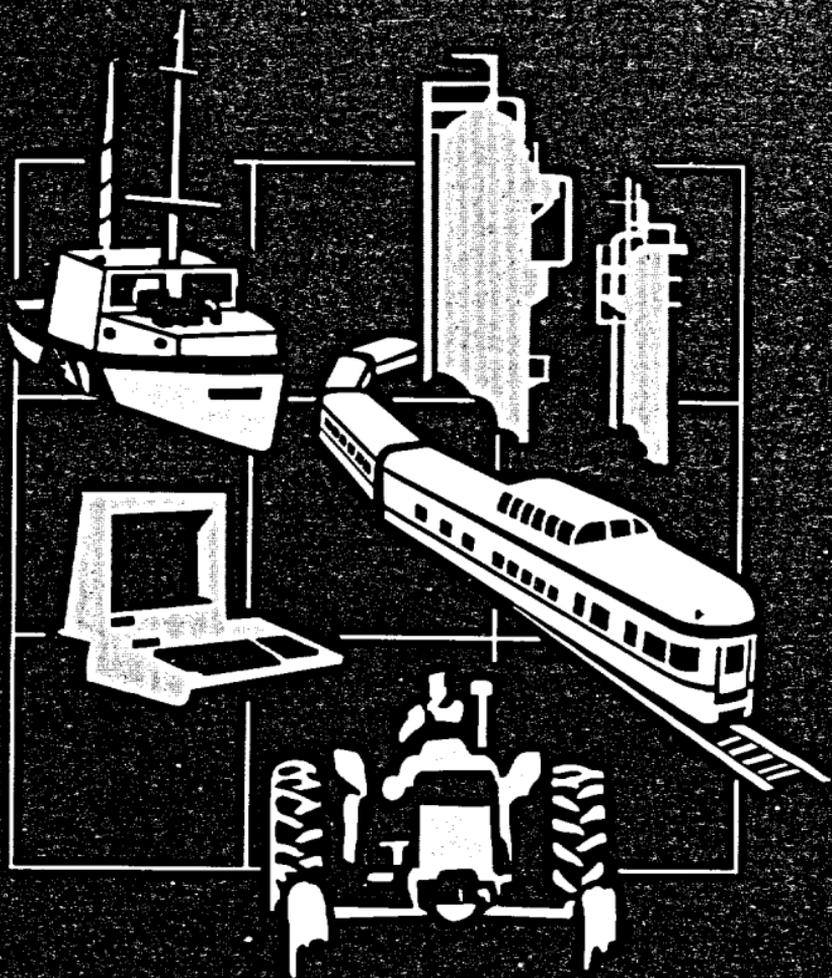
Le droit canadien (civil, criminel ou public) prend sa source dans les lois et dans les décisions judiciaires et également dans la *common law* britannique. Dans le domaine civil, c'est-à-dire surtout en ce qui concerne la personne, la famille et les biens, le Québec est cependant un peu différent du reste du Canada en ce sens que son code civil s'inspire du droit civil français.

Les lois du Parlement fédéral s'appliquent à l'ensemble du pays. La législation provinciale n'est valable que dans les limites territoriales de chaque province. Les règles de droit concernant les domaines de compétence provinciale peuvent donc varier selon la province.



Les gouvernements fédéral et provinciaux ont le pouvoir de créer des tribunaux. Le Parlement fédéral a institué la Cour suprême du Canada, la Cour fédérale et divers tribunaux de juridiction spéciale. Les gouvernements provinciaux, pour leur part, créent et régissent les cours supérieures et les cours de comté. Les cours provinciales et la Cour suprême fédérale font cependant partie de la même hiérarchie; on peut donc interjeter appel d'une décision des hautes cours provinciales auprès de la Cour suprême.

L'économie

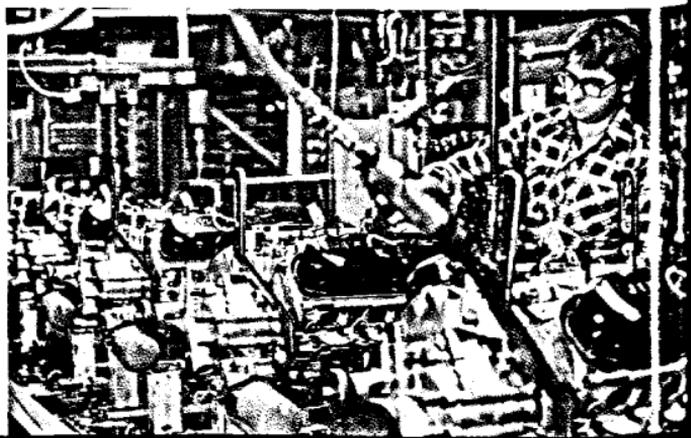


Définie sur la base du produit national brut (PNB), l'économie canadienne est l'une des plus avancées et des plus diversifiées au monde. Le Canada cultive, exploite, extrait, traite, conçoit, transforme et fabrique une très vaste gamme de produits, qu'il s'agisse de satellites de télécommunications, de variétés de blé résistant aux maladies, de prototypes d'aéronefs, de minerais et de métaux stratégiques, de centrales nucléaires ou de papier journal.

En 1928, le PNB du Canada était d'environ 6 milliards de dollars. En 1988, il dépassait les 493 milliards. Au cours des vingt dernières années, sa valeur en dollars constants a doublé.

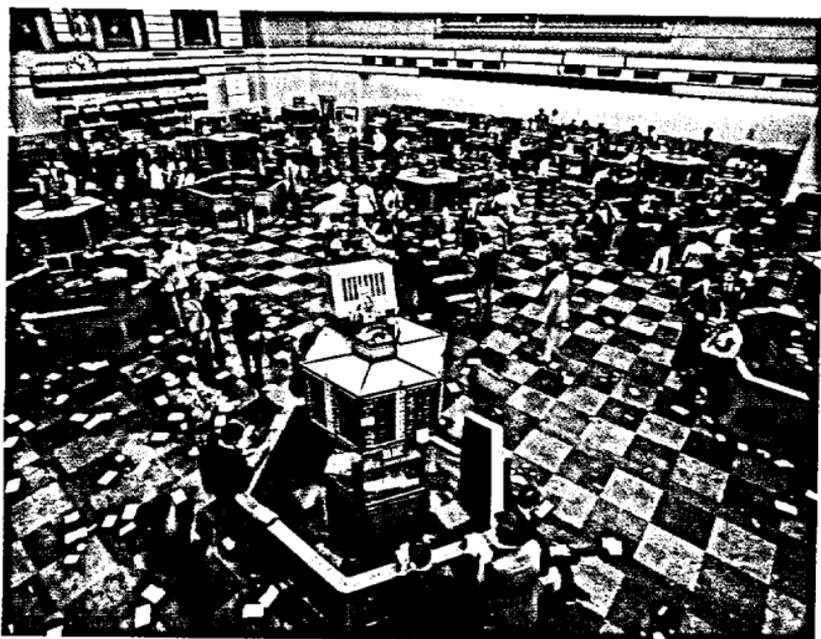
De tous les secteurs de l'économie, le secteur manufacturier représente la part la plus importante de la production nationale annuelle. Comme dans d'autres pays très industrialisés, les services ont toutefois pris le pas sur la production de biens.

Les industries de services comme le crédit, l'immobilier, l'assurance et les services personnels et commerciaux représentent maintenant plus de 60 p. 100 de la production intérieure. Elle viennent donc appuyer le rôle important joué par les industries pétrolière, automobile et sidérurgique et par d'autres entreprises de fabrication.



Le Canada est l'une des plus grandes nations commerçantes au monde. En 1988, la valeur de ses importations s'élevait à environ 132 milliards de dollars, tandis que celle de ses exportations atteignait plus de 138 milliards. Ces chiffres représentent une hausse respective de 14 et de 8,5 milliards de dollars par rapport à l'année précédente.

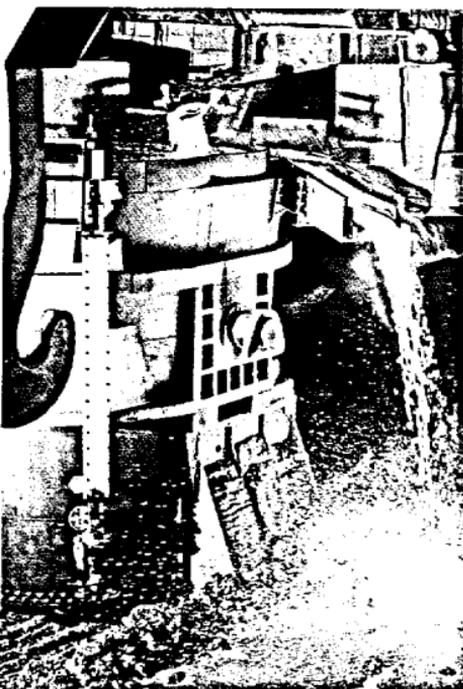
Les budgets des trois paliers de gouvernement — municipal, provincial et fédéral — se situent aux alentours de 140 milliards de dollars. Les secteurs privé et public participent activement à la planification et au développement économiques du Canada. Dans certains domaines, par exemple la santé, les services sociaux et les transports, le rôle des gouvernements a toujours été très étendu en raison de divers facteurs géographiques et démographiques. De plus, des programmes publics viennent souvent appuyer des initiatives du secteur privé.



Les industries et les services

Le secteur manufacturier représente environ 20 p. 100 du PNB. Il se compose avant tout d'industries de pointe et à fort coefficient de capital. Les principales activités industrielles sont le raffinage du pétrole, la construction automobile, la fabrication de pâtes et de papiers, le conditionnement de la viande, la sidérurgie et la fabrication de matériel et d'outillage. La construction de logements et d'immeubles non résidentiels est évaluée à plusieurs milliards de dollars par année. À elle seule, l'industrie automobile emploie environ 116 000 personnes et ses exportations annuelles se chiffrent à 31,3 milliards de dollars, soit 2,5 p. 100 du PNB. Depuis 1965, le commerce de produits automobiles entre le Canada et les États-Unis représente plus de 250 milliards de dollars.

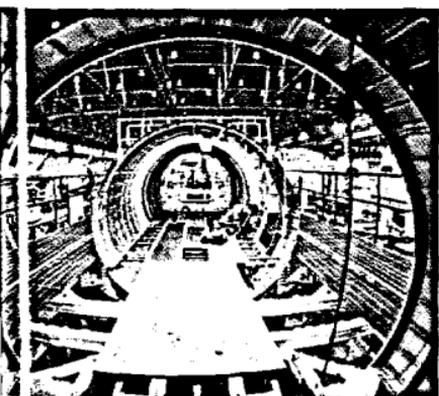
L'accroissement sensible des revenus et des heures consacrées aux loisirs a entraîné une expansion rapide du secteur tertiaire. Les principaux bénéficiaires de ce développement ont été les services informatiques, les sociétés de recherche et d'experts-conseils, les agences de publicité, les services de gestion des entreprises, les sociétés de distribution de films ainsi que les services de restauration et d'hôtellerie. Les recettes de ce secteur dépassent nettement les 15 milliards de dollars par année.





Étant donné l'étendue du Canada, les transports et les communications ont aussi enregistré une forte expansion. Ils représentent près de 10 p. 100 de l'infrastructure industrielle du pays.

Les produits de fabrication canadienne



Les principales catégories de produits exportés par le Canada sont, du point de vue de leur valeur monétaire, les véhicules et pièces d'automobiles, le papier journal, la pâte à papier, le pétrole brut, le gaz naturel, les machines et l'outillage, les métaux usinés et autres produits manufacturés. Depuis les dernières années, le Canada exporte de plus en plus de produits de haute technolo-

gie tels que des téléphones, des appareils de télécommunication et de bureautique ainsi que d'autres produits industriels hautement perfectionnés.

Le Canada ne se limite pas à l'exportation de produits : ses spécialistes — génie, exploitation minière, géologie, levés aériens, biotechnologie, informatique, électronique, industrie manufacturière — collaborent dans de nombreuses régions du monde à des projets qui touchent aussi bien les communications que les centrales nucléaires. C'est ainsi qu'ils ont travaillé à l'installation de réseaux de faisceaux hertziens à haute performance dans plus de vingt pays.

Le Canada croit en la libéralisation du commerce, tant au niveau multilatéral comme l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) que bilatéral. Le Canada a d'ailleurs conclu un accord historique de libre-échange avec les États-Unis en 1988.

Environ les trois quarts des échanges commerciaux entre le Canada et l'étranger se font avec les États-Unis. Viennent ensuite le Japon, le Royaume-Uni, la République fédérale d'Allemagne et d'autres membres de la Communauté européenne. Par ailleurs, les gens d'affaires canadiens sont de plus en plus actifs en Asie, en Amérique du Sud, dans les Antilles et en Afrique.

Les investisseurs étrangers ont toujours été bien accueillis au Canada. À la fin de 1988, ils avaient placé plus de 110 milliards de dollars dans des entreprises canadiennes. La plupart des investissements proviennent des États-Unis, mais les capitaux apportés par les Européens sont loin d'être négligeables.

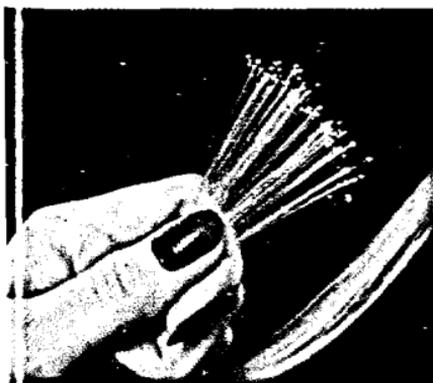
D'autre part, les investissements directs du Canada à l'étranger atteignaient 60,5 milliards de dollars en 1988, dont plus de la moitié au moins étaient placés aux États-Unis. Les Canadiens ont également investi des capitaux dans les pays membres de la Communauté économique européenne, en Amérique centrale et en Amérique du Sud, en Australie et en Asie.

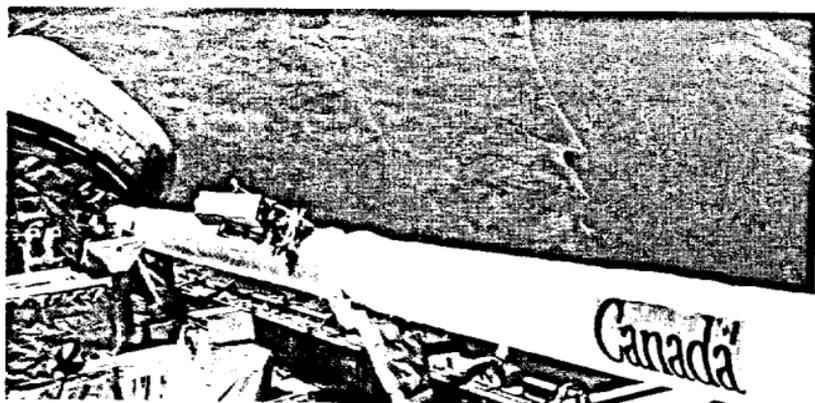
La Science et la technologie

Gâce à ses ressources naturelles et à sa géographie, le Canada a toujours été un chef de file dans le domaine de la science et de la technologie. Avec l'appui du gouvernement et de l'industrie, les chercheuses et chercheurs canadiens ont réalisé des progrès importants dans les secteurs de la communication, des transports, de la production alimentaire, des mines, de la foresterie et de l'énergie électrique et nucléaire.

Au cours des cent dernières années, le Canada a réalisé certaines de ses plus importantes découvertes dans le domaine des transports et des communications — de l'invention du téléphone jusqu'à l'utilisation des hyperfréquences et l'établissement de réseaux de satellites pour la transmission d'émissions de radio et de télévision.

Le Canada est un chef de file dans la technologie et les sciences de l'espace depuis plus de vingt-cinq ans. En 1962, le Canada lançait le satellite Alouette, devenant ainsi le troisième pays au monde à faire son entrée dans l'ère du satellite. En 1972, il mettait en orbite le premier satellite de communication commercial au monde, Anik 1. Le bras télécommandé canadien a été un élément essentiel des missions effectuées par les navettes spatiales américaines. Aujourd'hui, grâce à sa participation à l'établissement des stations spatiales, le Canada continue d'être à l'avant-plan de la technologie spatiale.





Le Canada compte aussi d'importantes réalisations dans le domaine de la technologie aérospatiale, comme en témoignent la turbine à gaz PT-6, les avions à décollage et à atterrissage courts (ADAC), les simulateurs de vol et l'avion à réaction Challenger.

Les entreprises canadiennes sont également des figures de proue dans les domaines de la télédétection, de l'exploration géophysique, de la médecine et de la bioingénierie. Leurs découvertes dans des secteurs comme la chirurgie au laser, la transplantation d'organes et les améliorations génétiques en agriculture et dans la production animale sont maintenant bien connues. La recherche en agriculture permet au Canada d'exporter chaque année des milliards de dollars de blé, de viandes et autres produits comestibles. Les compétences du Canada dans des secteurs tels que la génétique végétale, la foresterie, la lutte contre les maladies et les insectes ainsi que la production agricole et animale sont en grande demande dans le monde entier.

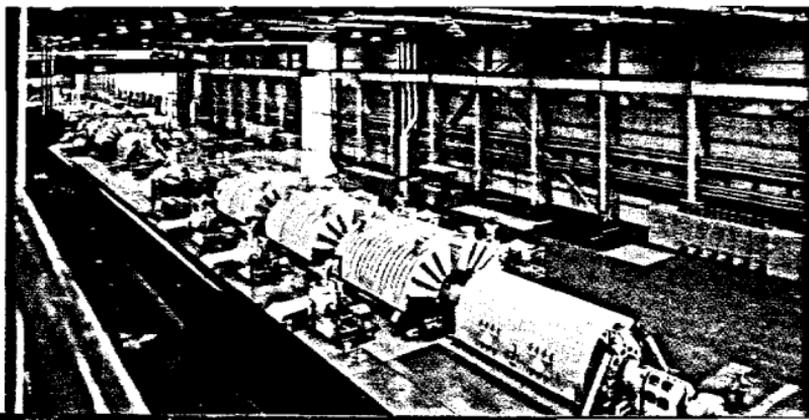
Le Canada compte des lauréats du Prix Nobel, dont les plus récents sont Gerhard Herzberg (1971, chimie), pour ses travaux en spectroscopie moléculaire, et John Polanyi (1986, physique), pour ses travaux en cinétique chimique.

L'énergie nucléaire

Le Canada est à l'avant-garde de la technologie nucléaire. Le réacteur nucléaire CANDU (*Canadian Deuterium Uranium*), conçu par l'Énergie atomique du Canada Limitée (É.A.C.L.), est probablement le plus efficace au monde : il utilise l'eau lourde comme modérateur et fluide caloporteur, et l'uranium naturel comme combustible.

La centrale de Pickering (Ontario) est la plus grande centrale nucléaire commerciale au monde. Environ 70 p. 100 des crédits que le gouvernement fédéral consacre à la recherche énergétique sont affectés au domaine nucléaire. Une bonne partie de ces travaux de développement sont faits en collaboration avec l'industrie canadienne qui a contribué à perfectionner l'équipement et les matériaux qu'utilise l'É.A.C.L. pour les réacteurs CANDU.

Tant au Canada qu'à l'étranger, les représentants du secteur public et du secteur privé s'efforcent de veiller à ce que l'exploitation de l'énergie nucléaire se fasse dans des conditions sûres et n'entraîne pas le développement de la capacité de production d'armes nucléaires.



La protection de l'environnement

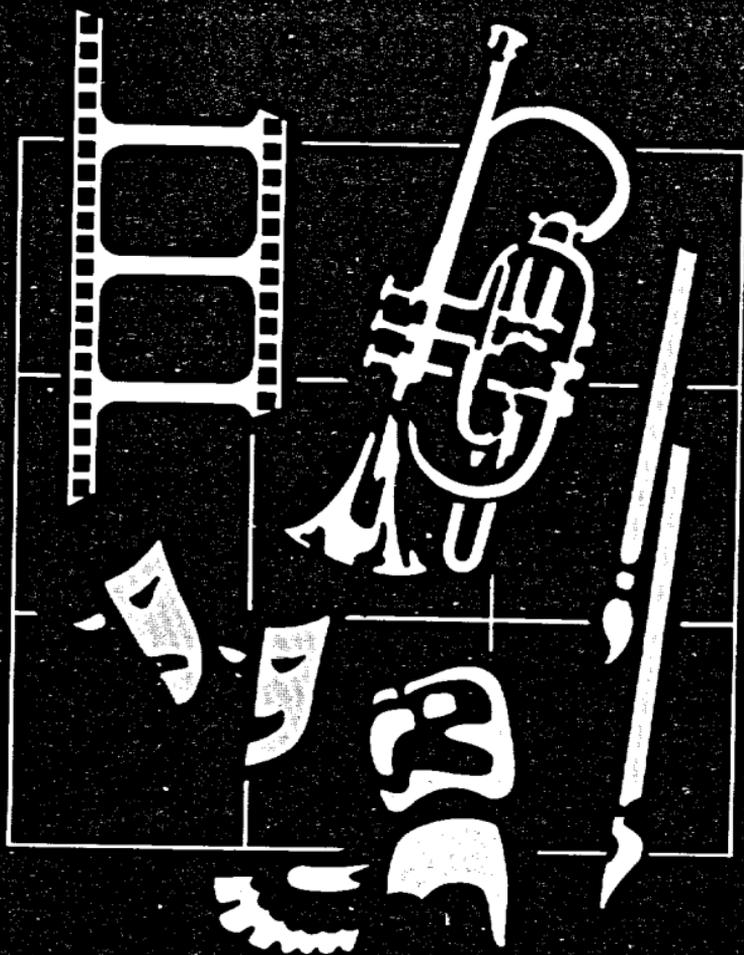
Même si on imagine souvent le Canada comme un pays ayant des ressources naturelles illimitées et des terres qui s'étendent à perte de vue, son environnement n'est pas pour autant à l'abri des changements qui se produisent dans l'environnement global. Le réchauffement de la planète, la diminution de la couche d'ozone, les pluies acides, la contamination toxique, la réduction des stocks de poissons et l'urbanisation de riches terres agricoles sont certaines des menaces qui ont motivé les Canadiens et les Canadiennes à intervenir. Ils œuvrent maintenant de concert avec les gouvernements, les groupes de protection de l'environnement, les secteurs scientifique et économique en vue de préserver le riche héritage naturel du Canada.

Le Canada a souscrit au principe du « développement durable » et s'efforce de tenir compte des préoccupations environnementales dans toutes ses décisions économiques, sociales et politiques.

Face aux inquiétudes croissantes que constituent les sources conventionnelles d'énergie pour l'environnement, une bonne part des activités de recherche et de développement du Canada sont maintenant axées sur l'exploitation économique et efficace de sources d'énergie renouvelable, telles que l'énergie solaire, éolienne, géothermique et la biomasse.



La culture



C'est de manière quasi imperceptible, au fur et à mesure que progressait le peuplement du pays, qu'une culture jusque-là essentiellement européenne acquit, petit à petit, un caractère authentiquement canadien. Le bilinguisme, le multiculturalisme et l'influence d'un cadre nouveau, celui de l'Amérique du Nord, ont marqué le tissu culturel et la façon dont les Canadiens et Canadiennes s'expriment par les arts.

La peinture

C'est au tournant du siècle que la peinture canadienne commence à s'affirmer. Jusque-là, les portraits d'Antoine Plamondon et les paysages de Cornelius Krieghoff, pour ne citer que deux exemples, s'inspiraient indéniablement de l'école européenne. Avec la génération des Ozias Leduc, des Clarence Gagnon, des Horatio Walker et des James Wilson Morrice, l'artiste canadien apprend à voir le paysage dans une perspective nouvelle.



De nouveaux horizons s'ouvriront avec la naissance du Groupe des sept au début du siècle. Bien que leur port d'attache fut Toronto, c'est dans le Nord canadien, contrée de lumière et de couleur, que les membres du Groupe iront puiser leur vitalité artistique et spirituelle. Là, Tom Thomson, A.Y. Jackson, Lawren Harris et les autres contribueront à faire naître une école purement canadienne en contemplant la nature sauvage d'un regard neuf et en exprimant sa force avec passion, dans une gerbe de couleurs éclatantes.

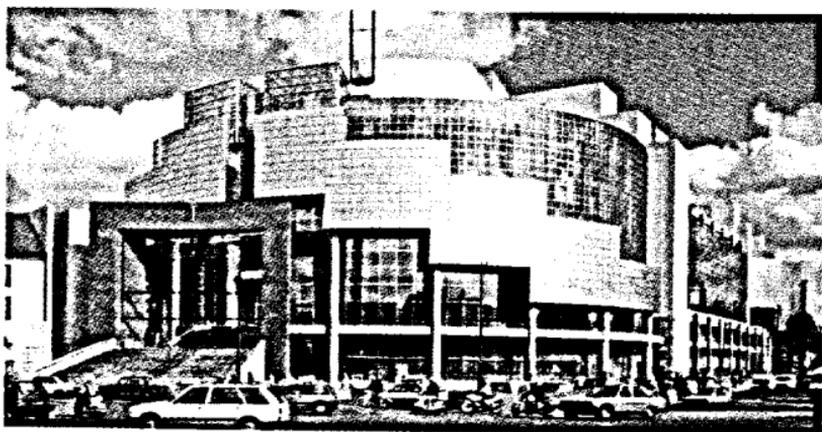
À la fin des années trente, avec la naissance du mouvement automatiste, Montréal devient le nouveau pôle de la peinture canadienne. Parmi ses « explorateurs de l'imaginaire » figurent Alfred Pellan et Jean-Paul Lemieux. Un autre peintre contemporain, Paul-Émile Borduas, est coauteur du manifeste artistique et politique écrit en 1948 qu'est le *Refus global*. La même année, Jean-Paul Riopelle, issu de la même génération que Borduas, est acclamé à Londres et à Paris; pour la première fois, un peintre abstrait canadien voit sa valeur reconnue à l'échelle mondiale.



Dans les années cinquante, l'expressionnisme abstrait américain influence plusieurs artistes torontois, dont Jack Bush, Harold Town et William Ronald. On peut dire que, dès le début des années soixante, la peinture abstraite acquiert droit de cité dans tout le Canada tandis que, sur la côte ouest, l'on découvre l'art de Jack Shadbolt et de Roy Kiyooka. Ces dernières années, le surréalisme a engendré le « réalisme magique » de peintres aussi réputés qu'Alex Colville, dont l'œuvre nous révèle la poésie de l'ordinaire et le fantastique du quotidien.

Parmi les autres artistes de réputation internationale, nommons Paterson Ewen, Betty Goodwin, Melvin Charney et Geneviève Cadieux.

L'architecture contemporaine s'inspire, elle aussi, du souffle et de la vision qui animent la société canadienne. Le Musée des Beaux-arts de Moshe Safdie, le Musée des civilisations de Douglas Cardinal, la nouvelle ambassade du Canada à Washington d'Arthur Erickson et l'Opéra de la Bastille à Paris, de Carlos Ott ne sont que des exemples de la compétence et de la créativité canadiennes en matière d'architecture.



L'art et les autochtones

Les mâts totémiques sont les premières sculptures amérindiennes à avoir été considérées comme des œuvres d'art. Leur « découverte » remonte à la première moitié du XIX^e siècle, mais l'on sculptait à une époque bien antérieure à celle-ci. C'est vers 1880 que cette tradition, jusque-là très vivante, commence à s'éteindre.



Les origines de l'art inuit sont mal connues, mais on sait que les Inuit sculptent depuis des générations de petits objets dans la stéatite, les défenses de phoque et les fanons de baleine. C'est grâce à une remarquable exposition présentée à Montréal par la *Canadian Handicrafts Guild* et l'artiste James Houston que l'art inuit est sorti de l'ombre en 1949.

Maintenant, les œuvres des artistes autochtones Pitseolak, Ashawak, Tony Hunt et Daphne Odjig sont admirées partout dans le monde.

La littérature

Pendant l'entre-deux-guerres, l'humoriste Stephen Leacock, le poète Alain Grandbois et la romancière Mazo de la Roche (auteur de la série des *Jalna*) acquièrent une renommée internationale; cet événement amène les Canadiens à prendre réellement conscience de l'existence de leur littérature. Que ce soit en anglais ou en français, la littérature canadienne commence alors à s'affirmer à mesure que les artisans de cette évolution se reconnaissent des racines propres dans un pays en devenir. Parmi les grands poètes contemporains figurent Paul-Marie Lapointe et Gaston Miron, qui affirment leurs liens avec leur pays et recherchent l'harmonie avec la réalité qui les entoure.

La Seconde Guerre mondiale et le rythme accéléré de l'urbanisation viendront modifier en profondeur l'anatomie du pays. La romancière manitobaine Gabrielle Roy saura en témoigner dans *Bonheur d'occasion*, œuvre qui a valu à son auteure l'obtention du prix littéraire du gouverneur général (catégorie « Romans et nouvelles ») en 1945 et du prix Fémina.

Les auteurs Roger Lemelin, André Langevin et Yves Thériault ont également fait leur marque vers la même période. Par la suite ont émergé les auteurs Anne Hébert, Jacques Godbout, Mavis Gallant et Jacques Ferron.

Au Canada anglais, Margaret Atwood et Robertson Davies sont sans doute les romanciers les plus connus. Leurs œuvres ont été publiées dans de nombreuses langues. Hugh MacLennan et Morley Callaghan figurent parmi les écrivains les plus importants de la génération précédente. Mordecai Richler, Margaret Laurence, Alice Munro et Timothy Findley sont des contemporains canadiens de réputation internationale.

La moisson de poètes du Canada anglais vient confirmer le fait que les Canadiens lisent beaucoup de poésie. Critique sociale, satire, érotisme, romantisme et mythologie se côtoient dans l'œuvre poétique de E.J. Pratt, Earle Birney, Irving Layton, Michael Ondaatje, Louis Dudek, Al Purdy, bp Nichol, Dorothy Livesay et Leonard Cohen.

La musique et la danse

Le répertoire musical canadien a une richesse et une variété qui lui viennent en partie des traditions folkloriques les plus diverses, dont certaines remontent aux XVII^e et XVIII^e siècles. Dans les années vingt, par exemple, les compositeurs Claude Champagne et Sir Ernest MacMillan s'inspirent des

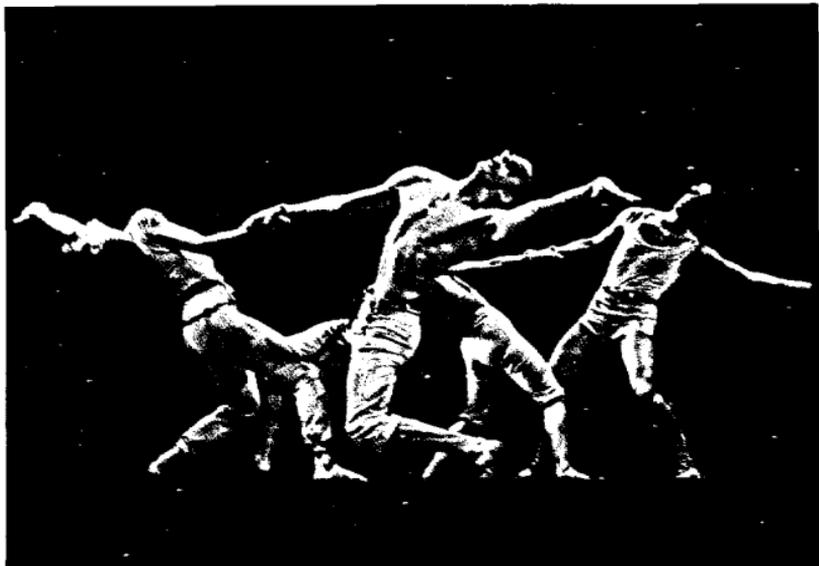


rythmes des danses inuit, des chants indiens et des mélodies traditionnelles françaises et anglaises pour créer une musique canadienne originale. Parmi nos compositeurs contemporains se signalent Harry Somers, Gilles Tremblay, Harry Freedman, Pierre Mercure et Murray Schafer.

Dans le domaine de la musique populaire, le Canada peut s'enorgueillir d'avoir engendré des artistes aussi talentueux que les « chansonniers » québécois Gilles Vigneault, Félix Leclerc, Pauline Julien et Robert Charlebois, et les jazzmen itinérants Oscar Peterson et Maynard Ferguson. Depuis quelques années, on assiste à la montée d'une relève prometteuse. De nombreux jeunes compositeurs-interprètes canadiens dont Bryan Adams et k.d. Lang se hissent peu à peu au rang des vedettes internationales, sur les traces de leurs compatriotes Gordon Lightfoot et Anne Murray.

Malgré des débuts relativement récents, la danse est devenue une forme d'expression artistique réellement florissante. Le Canada a la chance d'avoir trois troupes de ballet de classe internationale : le *Royal Winnipeg Ballet*, le Ballet national du Canada (établi à Toronto) et les Grands Ballets canadiens (Montréal). Toutes se sont produites à maintes reprises aux États-Unis, en Europe et en Amérique latine. Le pays possède également plusieurs troupes de danse moderne dont l'*Anna Wyman Dance Theatre* de Vancouver, le *Toronto Dance Theatre*, le *La La La Human Steps*, le *Desrosiers Dance Theatre* et la *Danny Grossman Company*.





Le théâtre

Depuis la création du Théâtre du Nouveau Monde de Montréal (1956) et des festivals de Stratford (1952) et de Shaw (1963), en Ontario, le répertoire dramatique canadien s'est considérablement élargi, avec une multitude d'œuvres signées par des auteures et auteurs Canadiens et étrangers qui sont venus s'ajouter aux classiques de Shakespeare et de Molière.

Au Québec, le nouveau théâtre canadien-français fait ses premiers pas en 1948 avec *Ti-Coq* de Gratién Gélinas. Cette pièce, écrite dans un langage populaire plutôt que littéraire, tiendra l'affiche pendant une période record de neuf mois. On assiste ensuite, en 1953, à la création d'une pièce de Marcel Dubé, *Zone*, dans laquelle l'auteur décrit la vie d'une famille ouvrière typiquement montréalaise. Le mouvement connaîtra son apogée avec les *Belles-Sœurs* (1968) de Michel Tremblay qui donne au « joul » (langage popu-

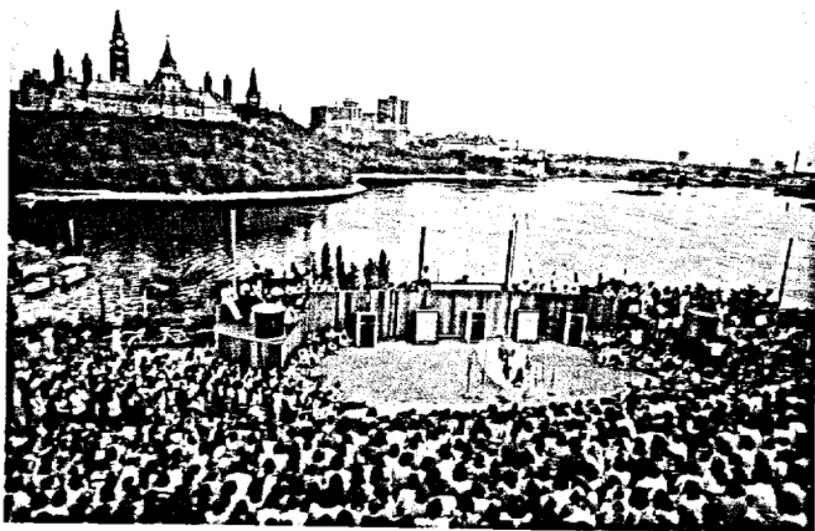
laire) ses lettres de noblesse tout en faisant ressortir les particularismes de la société québécoise. Il convient également de souligner la qualité de l'œuvre d'Antonine Maillet, auteur francophone qui, dans *La Sagouine*, évoque sur un ton où se mêlent douceur et amertume la vie des Acadiens, ces représentants de la culture française dans les provinces de l'Atlantique.

Au Canada anglais, le théâtre progresse dans la voie tracée par la compagnie de Stratford et sous l'égide du Conseil des arts du Canada (organisme fédéral de financement). Grâce à des hommes comme Léon Major (fondateur du *Neptune Theatre* de Halifax) et John Hirsch (fondateur du *Manitoba Theatre Centre* de Winnipeg), un véritable réseau de théâtres régionaux



s'est créé dans tout le pays. C'est sur ces scènes que des auteurs tels que James Reaney, John Gray, Sharon Pollock, George F. Walker, David French, et autres ont pu donner libre cours à leur inspiration.

Des organismes publics comme la Société Radio-Canada (créée en 1932), l'Office national du film (1939) et la Société de développement de l'industrie cinématographique (1968) ont également contribué à façonner et à faire connaître les arts au Canada. Plus récemment encore, Téléfilm Canada a facilité la production d'excellents longs métrages. Des cinéphiles du monde entier apprécient le travail de cinéastes canadiens de grand talent tels que Norman Jewison, Denys Arcand, David Cronenberg et Atom Egoyan.



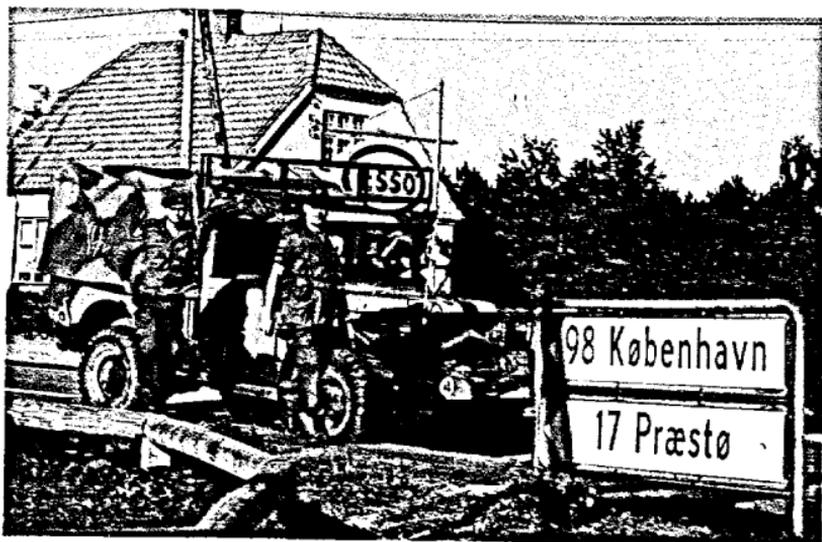
La place du Canada dans le monde



Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, le Canada a joué un rôle effacé sur la scène internationale. L'importance de son effort au cours de la guerre et le fait qu'il en est sorti avec une économie plus forte, contrairement à la plupart des pays industrialisés, lui ont donné l'occasion et la responsabilité d'assumer un rôle plus important après 1945. Dès lors, la présence canadienne s'est manifestée de plus en plus activement, que ce soit sur le plan bilatéral ou multilatéral.

La géographie, le commerce et l'histoire ont tissé de solides liens entre le Canada et les États-Unis, l'Europe de l'Ouest et le Japon. Dans de nombreux cas, ces liens ont été renforcés par des accords bilatéraux et multilatéraux de nature économique, politique et militaire.

Le Canada et les États-Unis collaborent étroitement à la défense de l'Amérique du Nord dans le cadre de NORAD. Par ailleurs, le Canada, comme les États-



Unis et de nombreux pays de l'Europe de l'Ouest, fait partie de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN). En 1976, le Canada et les communautés européennes ont conclu un accord-cadre de coopération économique et commerciale. En outre, les échanges avec les pays du Bassin du Pacifique ont considérablement augmenté au cours des deux dernières décennies. Plus récemment, il a beaucoup été question de renforcer les liens politiques et économiques du Canada avec les pays de l'Amérique latine et de l'Asie du Sud-Est. L'accord historique de libre-échange avec les États-Unis devrait permettre d'abolir les barrières commerciales entre les deux pays et favoriser un climat non protectionniste entre tous les pays.

Les Nations Unies

Membre fondateur de l'Organisation des Nations Unies, le Canada a toujours attaché une très grande importance à cette institution. Le Canada détient actuellement un siège au sein du Conseil de sécurité des Nations Unies.



Ardent tenant des Nations Unies, le Canada a participé à toutes les grandes opérations de maintien de la paix de l'ONU dont, récemment, des missions de paix en Afghanistan et en Iran/Iraq. Il joue un rôle de premier plan dans les initiatives de l'ONU pour le contrôle des armements et le désarmement.

Le Commonwealth et la Francophonie

Le Canada est membre du Commonwealth, rassemblement de pays souverains, d'États associés et de territoires dépendants dont la population représente plus du quart de l'humanité. Au sein du Commonwealth, quelque 250 organisations non gouvernementales contribuent aujourd'hui à faire de certaines valeurs des réalités quotidiennes. Des mécanismes de consultation et de coopération ont été créés, des associations ont été constituées et des institutions subventionnées ont vu le jour.



Le Canada a toujours entretenu des relations étroites avec la France et sa participation à la vie de la Francophonie lui apparaît comme le prolongement naturel du bilinguisme canadien sur le plan international. Le mot Francophonie désigne d'ailleurs l'ensemble des pays entièrement ou partiellement d'expression française, de même que les 150 millions de francophones qui ont un patrimoine culturel en commun. La présence canadienne s'est affirmée de plus en plus au sein de nombreux organismes multilatéraux dont l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT).

En 1987, le Sommet de la Francophonie s'est tenu dans la ville de Québec. En octobre de la même année, la ville de Vancouver a été l'hôte de la réunion des chefs des États du Commonwealth.



La coopération économique

A titre de puissance commerciale, le Canada porte un intérêt particulier à la croissance et à la stabilité de l'économie mondiale. L'interdépendance croissante des économies nationales s'est soldée par une série de « sommets économiques » qui ont réuni les dirigeants des sept principaux pays démocratiques industrialisés, dont le Canada. Les efforts déployés par ces derniers afin de définir les problèmes particuliers de l'économie mondiale et leur engagement à coopérer sans réserve en vue de les résoudre viennent s'ajouter aux initiatives prises au sein d'autres tribunes internationales. Notamment, le Canada, et plus précisément Toronto, a été l'hôte du Sommet économique de juin 1988. Le Canada a participé activement aux négociations commerciales multilatérales de Genève dont l'envergure a dépassé celle de toutes les négociations antérieures, et il a également exercé une influence sur les négociations relatives à la réforme monétaire menées sous l'égide du Fonds monétaire international. Il contribue à la Banque mondiale et aux banques régionales de développement, principaux organes de l'aide multilatérale au développement. Il est par ailleurs l'un des membres fondateurs de l'Agence internationale de l'énergie, créée sous les auspices de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Enfin, par le biais de l'Agence internationale de l'énergie atomique, il s'emploie à promouvoir l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques.

Le Canada a participé à l'élaboration et à la réalisation des programmes internationaux d'aide au développement dès l'institution de tels programmes. Sa contribution s'est accrue à mesure que de nouvelles nations étaient admises au sein des Nations Unies, du Commonwealth et de la Francophonie. En 1968, le gouvernement canadien décidait de mettre sur pied

l'Agence canadienne de développement international (ACDI) avec le mandat de coordonner et d'élargir les programmes d'aide existants. L'ACDI a été appelée à œuvrer dans des secteurs complexes, mais d'une grande portée sociale comme le développement rural intégré et la santé publique. Le programme canadien d'aide au développement est appréciable. Au cours des cinq prochaines années, le Canada contribuera 16 milliards de dollars à l'aide au développement. En 1988, le Canada figurait avec la France au premier rang des pays les plus généreux parmi les pays membres du Sommet économique, en tenant compte du rapport aide officielle au développement/produit national brut, et au septième rang des pays de l'OCDE. Le Canada



continuera d'aider les pays en développement, particulièrement les pays les plus pauvres, à faire face à leurs problèmes d'endettement et de développement.





Photographies

Affaires extérieures et Commerce extérieur
Canada

Agence canadienne de
développement international

Industrie, Sciences et
Technologie Canada

Commission de la
capitale nationale

Archives publiques du Canada

Cabinet du Premier ministre

Conseil national de recherches
du Canada

Musée du Beaux-arts du Canada

Office national du film

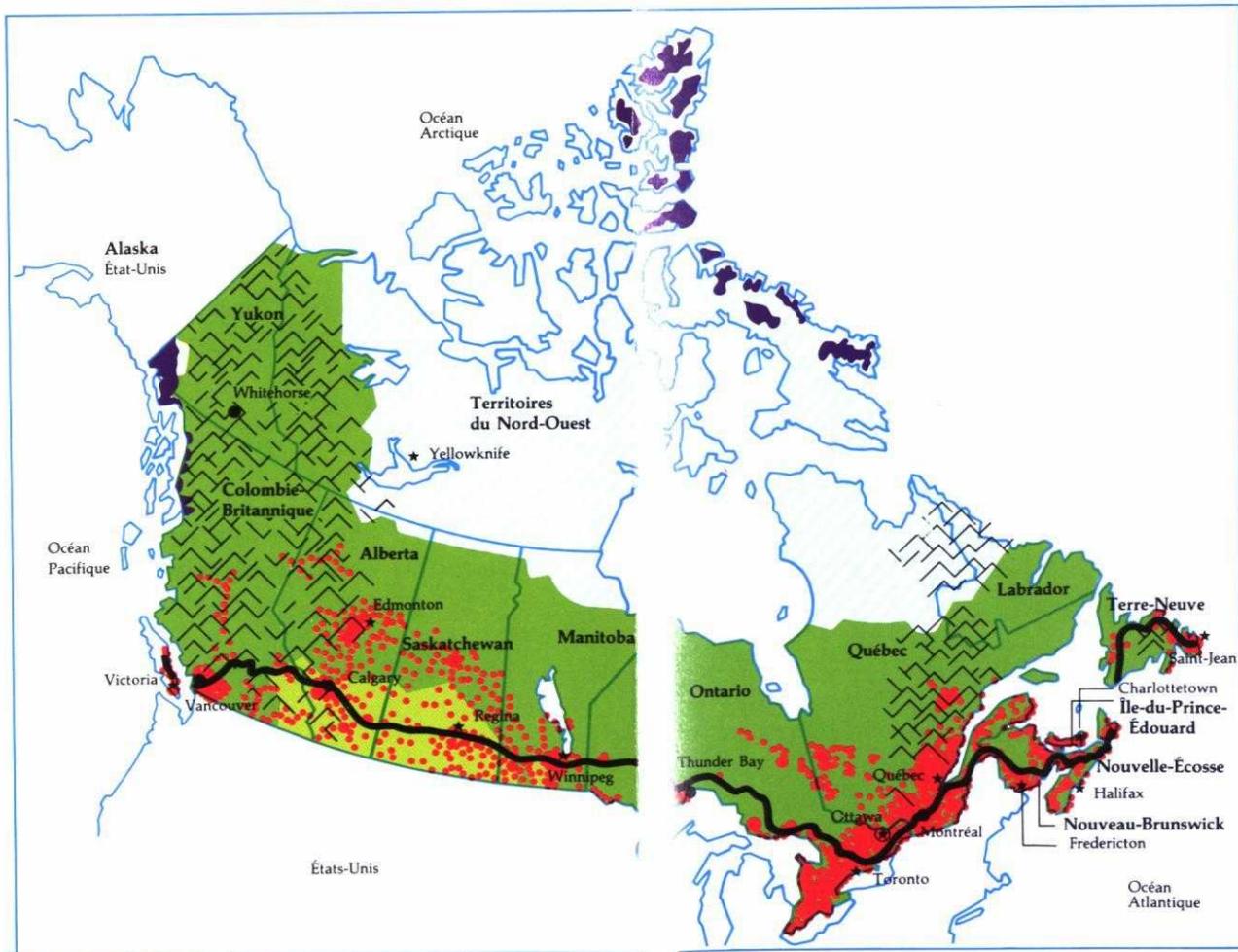
Robert Ragsdale

Victor Pilon

Secrétariat d'État

Télesat Canada

Imprimé au Canada



- ★ Capitales provinciales
- Principales villes
- Route transcanadienne

Concentration démographique

- Forêts
- Zones de prairie
- Toundra
- Zones arides

Zones montagneuses

LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E



3 5036 01019764 1

DOCS

CA1 EA 90C15 FRE

Canada : un survol. --

19085595



Affaires extérieures et
Commerce extérieur Canada

External Affairs and
International Trade Canada